

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



## Atlas de la Biodiversité Communale de Sèvres (92)

### Rapport final : Diagnostic écologique



## Table des matières

---

1 CADRE DE L'ÉTUDE .....	4
2 DÉLIMITATION DES ZONES ÉTUDIEES.....	4
3 METHODOLOGIE .....	6
3.1    ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE .....	6
3.2    INVENTAIRE DES HABITATS.....	6
3.3    INVENTAIRE DES ESPÈCES FLORISTIQUES .....	6
3.4    INVENTAIRE DES ESPÈCES FAUNISTIQUES .....	7
□ Les lépidoptères à activité diurne .....	8
□ Les odonates .....	8
□ Les orthoptères .....	9
□ Les coléoptères saproxyliques patrimoniaux .....	9
3.5    CALENDRIER DES PROSPECTIONS .....	9
3.6    RENDU .....	9
4 ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE .....	10
4.1    PÉRIMÈTRES D'INVENTAIRE .....	10
4.2    PÉRIMÈTRES DE PROTECTION.....	14
4.3    DONNÉES FLORE ET FAUNE.....	16
4.3.1 Les sources .....	16
4.3.2 Analyse des données floristiques et d'habitats .....	16
4.3.3 Analyse des données faunistiques .....	17
5 ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT .....	20
5.1    ETUDE DE LA VÉGÉTATION .....	20
5.1.1 Les espèces végétales .....	20
5.1.2 Les habitats .....	23
5.2    ETUDE DE LA FAUNE .....	45
5.2.1 Les mammifères .....	45
5.2.2 Les reptiles.....	50
5.2.4 Les insectes.....	50
5.3    CORRIDORS BIOLOGIQUES .....	54
5.4    SYNTHÈSE DES ENJEUX .....	57
6 ANNEXES .....	63
6.1    LISTES DES PLANTES OBSERVÉES .....	63
6.2    LÉGENDE DE LA LISTE FLORISTIQUE .....	73

□ Définition des différents statuts d'indigénats (colonne stat.1 Région) .....	73
□ Calcul de l'indice de rareté (colonne Rar. région) .....	75
□ Cotation UICN Île-de-France (colonne cot. UICN région).....	75
□ Invasive (colonne EEE. Région) .....	76
6.3 LISTES DES ESPÈCES FAUNISTIQUES OBSERVÉES .....	77
7 LEXIQUE.....	82
8 ABRÉVIATIONS UTILISÉES.....	82
9 BIBLIOGRAPHIE .....	84
9.1 FLORE ET HABITATS .....	84
9.2 FAUNE.....	85

## 1 CADRE DE L'ÉTUDE

---

Dans le cadre de sa politique en faveur de la prise en compte de la biodiversité sur son territoire, la commune de Sèvres a lancé la préparation d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Ce document présente l'analyse bibliographique, le diagnostic écologique et les propositions de mesures.

## 2 DÉLIMITATION DES ZONES ÉTUDIÉES

---

Plusieurs secteurs ont fait l'objet des prospections dans la commune de Sèvres (92), cités ci-dessous :

- Île de Monsieur ;
- Talus Gare Sèvres – Ville-d'Avray ;
- Sente du Nord ;
- Berges de Seine ;
- Parc de Brimborion ;
- Forêt de Fausses-Reposes ;
- Forêt de Meudon ;
- Parc forestier des Bruyères ;
- Croix-Bosset – Monesse ;
- Square Carrier Belleuse – Roseraie ;
- Talus SNCF Rive Gauche – Square Bonnefous ;
- Centre-ville ;
- Hôtel de ville

Une carte localise ces espaces sur la page suivante.

## Localisation des zones d'étude



Zones d'étude Commune de Sèvres

Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM



Réalisation : O.G.E, cartographe : MR 23/5/2024

## **3 METHODOLOGIE**

---

### **3.1 ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE**

Une recherche bibliographique régionale et locale a été menée afin de recenser toutes les données, qu'elles soient publiées ou non, anciennes ou actuelles, relatives aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales présentes dans le secteur d'étude.

A l'issue de cette recherche, une analyse bibliographique a été réalisée. Une attention particulière a été portée aux espèces protégées, des directives « Habitats » et « Oiseaux » et aux espèces d'intérêt patrimonial (protégées au niveau national / régional, inscrites sur les listes rouges, déterminantes de ZNIEFF...).

Les données relatives à la protection réglementaire des espaces (APPB, ZSC, ZPS, ZNIEFF...) ont été prises en compte et mises en évidence. Les limites de ces espaces ainsi que le périmètre de la zone d'étude ont été reportés sur une carte.

Une recherche sur les sites de saisie en ligne Faune-Île-de-France (LPO IdF) et GeoNat'IdF (ARB IdF) a également été effectuée.

### **3.2 INVENTAIRE DES HABITATS**

Des relevés de végétation ont été réalisés sur des zones homogènes du point de vue de la naturalité du milieu, des conditions stationnelles, la physionomie de la végétation (boisements, lisières, friche, prairies, mares...) et des espèces floristiques. Toutes les espèces végétales observées ont été notées afin d'établir une liste des espèces présentes.

Les grands types d'habitats sont identifiés. Si des habitats remarquables sont localisés, ceux-ci sont définis et décrits selon une typologie basée sur le Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Ces habitats sont rattachés à la classification du Système d'information européen sur la nature (EUNIS).

Les limites des habitats sont tracées à l'aide de la cartographie de végétation existante calée sur une photographie aérienne (orthophoto) et à partir des observations de terrain.

Le niveau d'enjeu des habitats est évalué en fonction de la rareté de l'habitat, de son état de conservation et des espèces rares identifiées. L'intérêt de chaque habitat est déterminé en fonction des référentiels franciliens (Bournerias M., Arnal G. et Bock C., 2001 ; Azuelos L, Renault O., 2013).

### **3.3 INVENTAIRE DES ESPÈCES FLORISTIQUES**

Toutes les espèces végétales observées sur le terrain sont notées.

L'ensemble des espèces est saisi dans un tableau regroupant les données du Catalogue de la flore sauvage de la région Île-de-France (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien CBNP 2020). Ce document indique notamment les indices de rareté de chaque espèce, les

statuts d'indigénat et les menaces qui pèsent sur chaque espèce (liste rouge région Île-de-France).

Ce tableau met en relief les espèces patrimoniales. Par espèces patrimoniales, nous comprenons les espèces protégées, les espèces menacées (liste rouge régionale), les espèces déterminantes ZNIEFF et les espèces au moins assez rares (AR) en Île-de-France.

Les espèces remarquables sont ensuite cartographiées.

Une recherche et une localisation des principales stations de plantes exotiques envahissantes sont réalisées. Les espèces sont retenues selon les critères du CBNBP.

Dans le Catalogue de la flore vasculaire d'Ile-de-France (rareté, protections, menaces et statuts) (CBNBP 2020) chaque espèce exotique est classée selon une catégorie de 0 à 5 qui correspond à un niveau d'invasivité. D'après ce document, seules les catégories 5, 4 et 2 peuvent être considérées comme des espèces à problèmes pour les milieux naturels.

Les stations sont localisées sur une carte et intégrées dans un chapitre décrivant les principales espèces identifiées.

### **3.4 INVENTAIRE DES ESPÈCES FAUNISTIQUES**

#### **Les mammifères terrestres**

Par leur activité essentiellement nocturne et leur discréption vis-à-vis de l'Homme, il s'agit d'un groupe difficile à inventorier. Ces espèces sont recherchées par leurs indices de présence (terriers, empreintes, fèces, émissions sonores...) et, éventuellement, par observations directes.

#### **Les chauves-souris**

Les individus font l'objet d'écoutes passives avec la pose pour une nuit d'écoute de deux enregistreurs SM4 automatiques d'ultrasons. Ces derniers, émis par les individus lors de leurs déplacements et, surtout, de leurs chasses, permettent de déterminer l'espèce concernée dans la plupart des cas. Toutes les espèces observées sont listées en indiquant la localisation des points d'écoutes.

#### **Les oiseaux**

L'inventaire concerne principalement les oiseaux nicheurs.

La détermination des individus est faite classiquement à l'aide de jumelles et à l'ouïe, les cris et les chants étant la plupart du temps spécifiques à chaque espèce.

La liste des espèces identifiées dans la zone d'étude est comparée à celle des oiseaux inscrits comme au moins quasi-menacées(NT) sur la liste rouge régionale ainsi que sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF...

Toutes les espèces patrimoniales ou remarquables sont clairement mises en évidence et cartographiées. Les espaces, au niveau desquels ces espèces auront été identifiées, sont localisés par des points.

## Les amphibiens

En cas de présence d'espaces en eau accessibles, ces espèces y sont recherchées afin de localiser les individus et les sites de ponte.

Hormis ce cas, nous recherchons les individus dans les espaces terrestres qui sont susceptibles de les accueillir, lorsqu'ils ne sont pas sur les sites de reproduction, notamment sous les pierres, les morceaux de bois et autres débris posés ou enfouis dans le sol.

## Les reptiles

Les individus sont recherchés par prospection à vue, en mettant à profit les variations de terrain susceptibles de fournir des habitats préférentiels aux reptiles, par exemple sur les lisières, les pierriers ou sur les sols dénudés. Les secteurs bien ensoleillés sont notamment méticuleusement inspectés.

La localisation et la détermination des individus se fait aux jumelles et à distance, avant de progresser sur le parcours pour ne pas faire fuir les individus avant de les avoir déterminés.

## Les insectes

### Les lépidoptères à activité diurne

Toutes les espèces observées sont relevées, avec recherche des sites de reproduction des espèces à statut patrimonial, en particulier les protégées.

Deux approches sont mises en œuvre pour cela :

- La détermination des individus volants à l'œil nu, aux jumelles ou en main après capture au filet à papillon. Après détermination, les individus sont systématiquement relâchés. Si la détermination ne peut être effectuée, l'individu est photographié pour une détermination ultérieure ;
- L'inspection des plantes hôtes des espèces patrimoniales à la recherche des chenilles. Ces dernières sont déterminées sur le terrain ou à partir de clichés en cas de doute.

La localisation des espèces remarquables est cartographiée.

### Les odonates

Toutes les espèces sont notées, en recherchant notamment les éventuels sites de reproduction (bassins, cours d'eau....). Les espaces terrestres sont aussi prospectés pour ces espèces, les libellules s'éloignant souvent de leurs sites de pontes, notamment en prospection alimentaire.

Deux approches sont mises en œuvre pour cela :

- La détermination des individus volants à l'œil nu, aux jumelles ou après capture avec un filet à papillon. Après détermination, les individus sont systématiquement relâchés. S'il y a un doute sur l'identité d'un individu, celui-ci est photographié pour une détermination ultérieure ;
- La détermination des exuvies (enveloppes larvaires), sur les sites de ponte potentiels. Elles sont systématiquement collectées et déterminées si possible directement sur le

terrain. Cet indice de présence est le plus important puisqu'il indique précisément un site de reproduction.

La localisation des espèces remarquables est cartographiée.

#### □ Les orthoptères

Les sauterelles, grillons et criquets sont déterminés par l'observation des individus à l'œil nu et par l'écoute des chants. En effet, de nombreuses espèces très proches morphologiquement sont facilement déterminables par leurs stridulations. Si nécessaire, les individus sont capturés à la main ou à l'aide d'un filet à papillon, puis relâchés après détermination. Si la détermination ne peut être effectuée sur le terrain, l'individu est photographié pour une identification ultérieure. La localisation des espèces remarquables est cartographiée.

#### □ Les coléoptères saproxyliques patrimoniaux

De nombreuses espèces de coléoptères ont une phase larvaire se déroulant dans le bois mort ou vivant. Certaines de ces espèces sont patrimoniales, comme le Lucane cerf-volant *Lucanus cervus* ou le Grand Capricorne *Cerambyx cerdo*. Ces espèces sont contactées la plupart du temps par leurs indices de présence comme les trous de sorties des individus dans l'écorce des arbres, les fèces (excréments) ou les fragments de carapace. La localisation des espèces remarquables est cartographiée.

### **3.5 CALENDRIER DES PROSPECTIONS**

Les prospections pour les habitats et la flore ont eu lieu en 2023 les 14, 15 et 16 mars, les 5 et 6 juin, ainsi que le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre.

Les prospections pour la faune ont eu lieu en 2023 le 30 mars, les 6 et 7 juin, avec pose de deux enregistreurs à ultrasons de chauves-souris, ainsi que les 17 et 18 août.

### **3.6 RENDU**

Le bilan de l'intérêt écologique de la zone d'étude a été fait à partir des prospections effectuées.

Le diagnostic écologique traite des différentes zones étudiées dans des chapitres communs, il n'y a donc pas de chapitres spécifiques à chaque zone d'étude.

Les cortèges des espèces les plus typiques sont décrits, les espèces remarquables font l'objet d'un descriptif spécifique. La localisation des espèces remarquables est illustrée sur des cartes. Les corridors biologiques ont été identifiés.

Une synthèse des enjeux a été faite, en croisant la présence des habitats et des espèces remarquables, à partir de plusieurs facteurs :

- statuts des espèces (protégées, inscrites sur l'annexe I de la directive « Oiseaux », inscrites sur les annexes II et IV de la directive « Habitats », listes rouges, déterminantes des ZNIEFF) ;
- rareté locale ;
- état de conservation et représentativité des populations.

La synthèse est suivie des propositions de mesures.

## 4 ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

---

### 4.1 PÉRIMÈTRES D'INVENTAIRE

La commune est traversée par une ZNIEFF de type II et deux ZNIEFF de type I :

#### ■ **ZNIEFF de type II : « Forêts domaniales de Meudon et de Fausses-Reposes et Parc de Saint-Cloud » n°110030022**

Ces deux forêts forment un massif forestier à dominance de chênaies-sessiliflores et de chênaies-charmaies. Elles abritent également des habitats humides et prairiaux. Les vieux boisements et îlots de vieillissement abritent un cortège riche pour les oiseaux dont le Pic noir *Dryocopus martius*, le Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* et le Gobemouche gris *Muscicapa striata*. Mais également pour les coléoptères tels que le Grand capricorne *Cerambyx cerdo* et la Dryade scarabée *Melandrya caraboides*. Les cavités des arbres servent de gîtes pour les chiroptères dont pas moins de 9 espèces ont été recensées. Du côté des zones humides, les amphibiens sont bien représentés avec 6 espèces dont le Triton alpestre *Ichthyosaura alpestris*.

La diversité d'habitats élève la richesse spécifique végétale. Les pelouses sablo-calcaires accueillent le Spiranté d'automne *Spiranthes spiralis*, une orchidée rare et protégée. Les habitats forestiers abritent une fougère rare : le Polystic à soies *Polystichum setiferum*. En contexte de lisière et de parcs est visible la rare et protégée Tulipe sauvage *Tulipa sylvestris*.

Plusieurs des espèces faunistiques citées peuvent également être observées dans les espaces urbains et périurbains de la commune à la faveur des jardins et des parcs boisés.

Pour la flore, la Tulipe sauvage *Tulipa sylvestris*, très associées aux parcs, pourrait également être présente hors des boisements.

#### ■ **ZNIEFF de type I : « Forêt domaniale de Fausses-Reposes » n° 110001691**

Ce boisement à dominance de chênaies-sessiliflores et de chênaies-charmaies est intéressant pour l'entomofaune et notamment les coléoptères. Une étude a permis d'établir la présence de 98 espèces dont 4 espèces saproxyliques remarquables : le Grand capricorne *Cerambyx cerdo*, *Phloeotrya vaudoueri*, *Agrilus ater* et le Taupin de Megerle *Ampedus megerlei*. Les vieux boisements sont également favorables aux chiroptères où ils peuvent gîter. La forêt accueille notamment la Noctule commune *Nyctalus noctula* et le Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*.

La présence des chauves-souris citées, dans l'ensemble de la ville donc hors des boisements, est tout à fait possible en chasse, voire en gîte pour les noctules, notamment dans les cavités des arbres d'alignement.

### ZNIEFF de type I : « Forêt de Meudon et Bois de Clamart » n° 110001693

Ces deux boisements forment un massif forestier à dominance de chênaies-sessiliflores et de chênaies-charmaies. Elles abritent également des habitats humides comme des mares et des étangs. Les vieux boisements et îlots de vieillissement abritent un cortège riche pour les oiseaux dont le Pic noir *Dryocopus martius*, le Pic mar *Dendrocopos medius*, le Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* et le Gobemouche gris *Muscicapa striata*. Mais également pour les coléoptères tels que le Grand capricorne *Cerambyx cerdo*, l'Eucnème *capucin Eucnemis capucina* et le Taupin de Megerle *Ampedus megerlei*. Les zones humides du massif sont des sites de reproduction des amphibiens dont le Triton alpestre *Ichthyosaura alpestris*.

Notons également plusieurs espèces de plantes remarquables observées dans le périmètre de la ZNIEFF : la Spirodèle à plusieurs racines *Spirodela polyrhiza*, l'Alisier blanc *Sorbus aria* et la Centaurée chausse-trappe *Centaurea calcitrapa*.

Des espèces faunistiques citées, les pics et autres oiseaux cavicoles profitent probablement des arbres matures d'alignement et des parcs arborés de la ville, au moins pour se nourrir.

**Nous relevons également la présence d'autres périmètres d'inventaire à proximité :**

### ZNIEFF de type II : « Forêt domaniale de Versailles » n° 110020353

Ces boisements à caractère humide est intéressant pour les espèces de milieux frais et de zones humides. Deux habitats remarquables sont recensés : une aulnaie marécageuse et une prairie humide à orchidées. Sur le point de vue floristiques, deux espèces remarquables sont visibles : la Dorine à feuilles alternes *Chrysosplenium alternifolium* et le Souchet long *Cyperus longus*. Ce sont les odonates qui côté faune brillent le plus avec pas moins de 20 espèces recensées dont le Cordulégastre annelé *Cordulegaster boltonii* et l'Orthétrum bleuissant *Orthetrum coerulescens*.

Les espèces citées sont très peu probables dans la ville de Sèvres, du fait de l'absence de leurs habitats et de l'éloignement de cette ZNIEFF avec les limites de la commune.

### ZNIEFF de type II : « Bois de Boulogne » n° 110001696

Ce boisement est un important massif pour les espèces forestières dans le contexte de l'ouest parisien. Les vieux arbres abritent un important cortège d'espèces de chiroptères dont le Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*, la Sérotine commune *Eptesicus serotinus* ou encore la Noctule commune *Nyctalus noctula*. Côté insectes, les coléoptères saproxyliques réalisent leur cycle dans les arbres morts ou débrisants tels que le Grand capricorne *Cerambyx cerdo* ou le Synuque des bois *Synuchus nivalis*.

Les espèces citées sont possibles dans les boisements de la ville de Sèvres, du fait de la présence des habitats associés.

## **ZNIEFF de type II : « Boisements et prairies de l'Observatoire de Meudon » n° 110030014**

L'Observatoire de Meudon est un espace naturel préservé depuis la Révolution. Ceci en fait un lieu préservé pour la faune et la flore. Il est composé de boisements de feuillus et de conifères et de prairies. Les boisements sont occupés par des espèces de forêts matures comme le Pic mar *Dendrocopos medius* et la Bondrée apivore *Pernis apivorus*. Quant aux prairies, elles accueillent une grande diversité d'insectes dont le Demi-deuil *Melanargia galathea*, la Mante religieuse *Mantis religiosa* et le Grand paon de nuit *Saturnia pyri*.

La Spiranthe d'automne *Spiranthes spiralis*, une orchidée rare, et l'Alisier de Fontainebleau *Sorbus latifolia* représentent les deux espèces végétales les plus remarquables du site. La première s'observe sur les pelouses sablo-calcaires et le second dans les forêts thermophiles sur sols calcaires.

Les espèces associées aux boisements citées sont probables dans les autres boisements de la commune.

## **ZNIEFF de type I : « Prairies et plan d'eau du Parc de Villeneuve l'Etang et Etang de Villeneuve » n° 110030016**

Composée d'un boisement dont certains arbres sont pluri centenaires et d'un étang bordé de roselières et de bois humides, cette ZNIEFF présente des habitats variés. Une friche du site abrite deux espèces d'insectes protégées : le Conocéphale gracieux *Ruspolia nitidula* et le Grand paon de nuit *Saturnia pyri*. Le plan d'eau recèle de nombreux oiseaux durant la période hivernale tels que la Foulque macroule *Fulica atra*, le Héron cendré *Ardea cinerea* et le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*. Le Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis* se reproduit sur les berges du plan d'eau.

Les oiseaux d'eau cités peuvent également être présents sur les rives de la Seine de la commune.

## **ZNIEFF de type I : « Vieux boisements et îlots de vieillissement du Bois de Boulogne » n° 110020422**

Ces vieux boisements du Bois de Boulogne ont un fort intérêt pour l'entomofaune saproxylique. Les coléoptères saproxyliques en sont le meilleur exemple. Ils réalisent leur cycle dans les arbres morts ou dépérisants. Dans la ZNIEFF, les plus remarquables sont le Grand capricorne *Cerambyx cerdo*, le Synuque des bois *Synuchus nivalis* et *Oxylaemus cylindricus*.

Les espèces citées sont possibles dans les boisements de la ville de Sèvres, du fait de la présence des habitats associés.

## **ZNIEFF de type I : « Bois de Saint-Cucufa et coteaux de Gallicourts » n° 110030013**

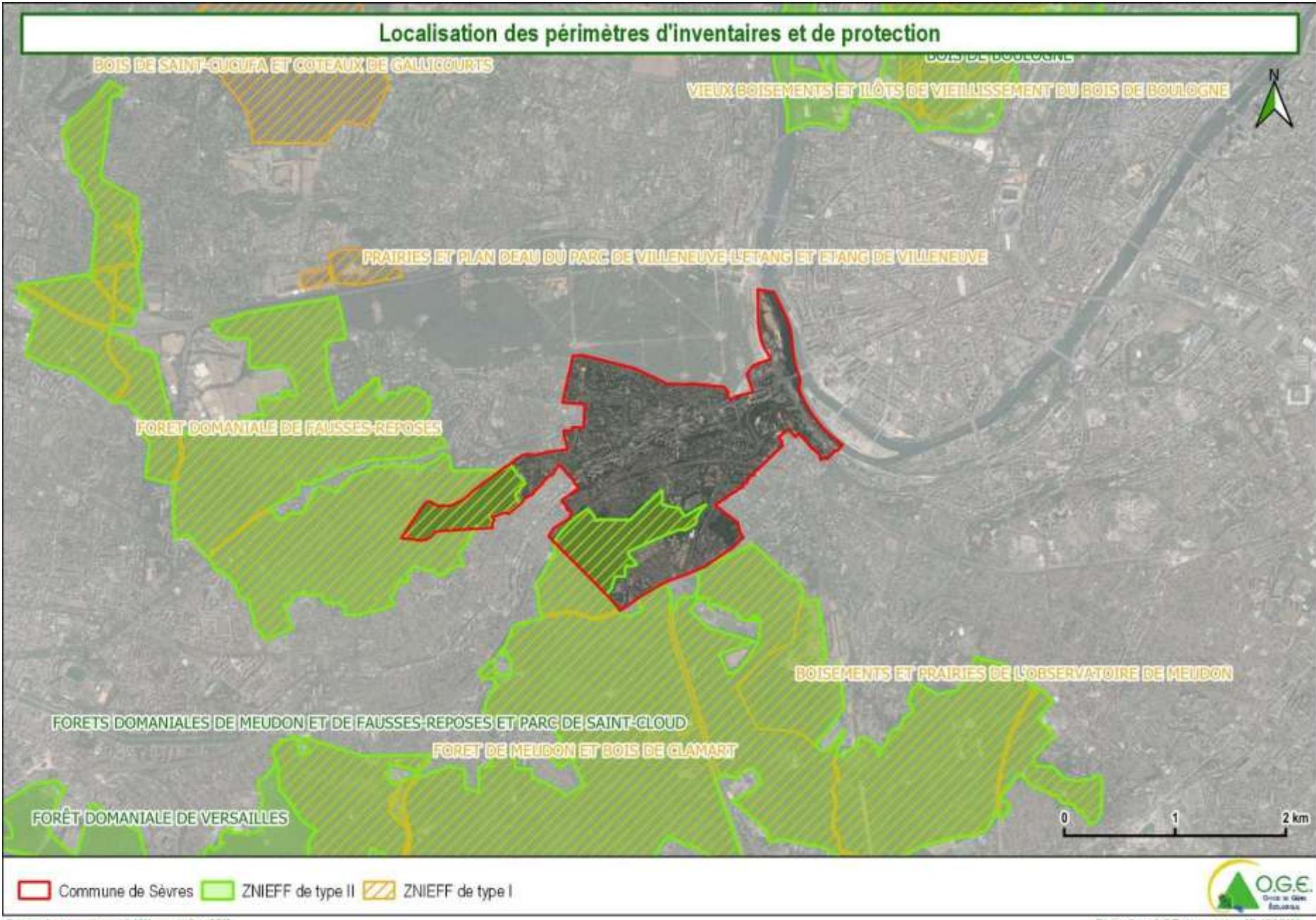
La ZNIEFF est composée d'une Coulée verte, de pelouses, d'un étang et de boisements. La Coulée verte regroupe une mosaïque d'habitats : bois, haies, vergers, friches et prairies. Les boisements de la Forêt domaniale de Malmaison sont principalement constitués de chênes, de châtaigniers et de hêtres sur sols acides. Ils sont très favorables aux pics puisque les cinq espèces d'Ile-de-France y sont présents : le Pic noir *Dryocopus martius*, le Pic mar *Dendrocopos medius*, le Pic épeichette *Dendrocopos minor*, le Pic épeiche *Dendrocopos major* et le Pic vert

*Picus viridis*. Les boisements sont également l'habitat de deux espèces protégées de papillons : la Grande tortue *Nymphalis polychloros* et le Grand paon de nuit *Saturnia pyri*. L'étang situé sur la ZNIEFF abrite en reproduction le Héron cendré *Ardea alba* et le Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*. Cet étang est également le lieu de développement de la Cardamine flexueuse *Cardamine flexuosa*. La pelouse calcaire quant à elle est l'habitat de la Ratoncule naine. Notons également la présence de l'Euphorbe raide *Euphorbia stricta* et du Blechnum en épi *Blechnum spicant*.

Les oiseaux cités ainsi que la Grande Tortue *Nymphalis polychloros* sont très probablement présents dans les boisements de la commune ou sur les rives de la Seine, suivant leurs exigences respectives.

#### 4.2 PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

La zone d'étude n'est incluse dans aucun périmètre de protection (ZPS ; ZSC, SIC, réserve nationale ou régionale, APB).



## 4.3 DONNÉES FLORE ET FAUNE

### 4.3.1 Les sources

Pour cette analyse, plusieurs sources ont été utilisés citées ci-dessous.

#### Etudes

- THAUVIN J.P., 2020. Relevés ornithologiques 2020 dans la ville de Sèvres – Hauts-de-Seine. Association des Naturalistes des Yvelines. 21 p.
- THAUVIN J.P., 2019. Relevés ornithologiques 2019 dans la ville de Sèvres – Hauts-de-Seine. Association des Naturalistes des Yvelines. 15 p.
- THAUVIN J.P., 2018. Relevés ornithologiques 2018 dans la ville de Sèvres – Hauts-de-Seine. Association des Naturalistes des Yvelines. 17 p.

#### Données d'inventaire

- Observatoire de la flore et des végétations (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien)
- Faune Île-de-France (Ligue pour la Protection des Oiseaux - IdF) ; - GEONAT (Agence Régionale de la Biodiversité) ;

### 4.3.2 Analyse des données floristiques et d'habitats

Concernant la flore, parmi les espèces recensées, une seule espèce est protégée et présentée dans le tableau ci-dessous. Au vu de ses exigences, la probabilité est très élevée que l'espèce ait été observée sur les rives de la Seine.

Nom vernaculaire	Nom latin	Statuts	Taxon protégé	Habitat type
Cardamine impatiante	<i>Cardamines impatiens</i> L., 1753	PR / LRR LC / R	Oui	Messicole

Légende : PR : Protection régionale ; LRR : liste rouge d'Île-de-France, EN : En Danger ; LC : Préoccupation mineure ; RRR : extrêmement rare ; R : rare ; AR : assez rare.

Aucune autre donnée récente d'espèce floristique remarquable n'a été trouvée concernant la commune.

### 4.3.3 Analyse des données faunistiques

#### 4.3.3.1 Avifaune

Les cortèges d'oiseaux, en termes d'habitats occupés, sont évidemment à l'image des grands types d'habitats de la commune.

Les espaces urbanisés ou périurbanisés regroupent certaines espèces directement associées aux bâtis, comme le Rougequeue noir *Phoenicurus ochrurus*, la Bergeronnette grise *Motacilla alba* Quasi-menacé (NT) sur la liste rouge régionale et, surtout, le Moineau domestique *Passer domesticus*. Cette espèce jamais éloignée de l'Homme niche essentiellement dans les trous et autres abris que comportent bon nombre de bâtiments. Plusieurs données ont été récupérées concernant l'ensemble des secteurs habités de la commune. Bien que répandues, ses populations régressent significativement en Île-deFrance. L'espèce est citée comme Vulnérable (VU) sur la liste rouge régionale.

Toujours dans les secteurs urbains et périurbains, d'autres espèces remarquables sont relevées associées cette fois aux boisements et aux lisières, mais qui peuvent également se satisfaire de jardins, de parcs boisés, voire d'arbres d'alignement.

Parmi les plus remarquables dans ce cortège, notons le Serin cini *Serinus serinus*, En danger (EN) sur la liste rouge régionale, ainsi que le Verdier d'Europe *Chloris chloris*, le Pic épeichette *Dendrocopos minor*, classées comme Vulnérable (VU) sur la liste rouge régionale

D'autres espèces de ce cortège plus communes mais néanmoins à surveiller sont visibles telles que la Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*, le Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* et l'Accenteur mouchet *Prunella modularis*. Ils sont tous Quasi-menacés (NT) sur la liste rouge régionale.

Les boisements de la commune accueillent des espèces strictement forestières ou de lisières. Certaines sont remarquables comme le Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*, En danger (EN) sur la liste rouge régionale, du Pipit des arbres *Anthus trivialis*, Quasi-menacé (NT) sur la liste rouge régionale, du Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*, classé comme Vulnérable (VU) sur la liste rouge régionale, de la Bondrée apivore *Pernis apivorus*, Vulnérable sur la liste rouge régionale et listé en annexe I de la Directive « Oiseaux » et du Pic mar *Dendrocopos medius*, listé en annexe I de la Directive « Oiseaux ».

Des espèces liées aux zones humides ont été recensées au niveau des berges de la Seine. Notons parmi elles deux espèces remarquables : la Sterne pierregarin *Sterna hirundo* Vulnérable (VU) sur la liste rouge régionale et listé en annexe I de la Directive « Oiseaux » et le Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*, listé en annexe I de la Directive « Oiseaux ».

Deux espèces remarquables liées aux buissons ont également été localisées : la Fauvette des jardins *Sylvia borin*, plutôt dans un contexte boisé, ainsi que la Linotte mélodieuse *Linnaria cannabina*, plutôt dans un contexte ouvert. Toutes deux sont classées comme Vulnérable (VU) sur la liste rouge régionale

Le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, surtout associé en contexte urbain et périurbain aux bâtiments élevés, a également été observé. Il est cité comme Quasi-menacé (NT) sur la liste rouge régionale.

Enfin, la commune peut être comme beaucoup d'autres survolées par des oiseaux migrateurs qui ne s'y arrêteront pas du fait de l'absence de leurs habitats, comme le Busard des roseaux *Circus aeruginosus*.

#### 4.3.3.2 Autres espèces faunistiques

Concernant les autres groupes faunistiques, les données sont moins nombreuses. Cela s'explique essentiellement par le fait que la majorité des contributeurs des sites de saisies en ligne de données naturalistes observent prioritairement les oiseaux.

Pour les mammifères terrestres, relevons la présence du Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus*, de l'Ecureuil roux *Sciurus vulgaris*, du Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus*, du Renard roux *Vulpes vulpes*, de la Fouine *Martes foina*, et de la Taupe commune *Talpa europaea*. Ces espèces sont présentes dans les boisements mais peuvent également fréquenter les secteurs périurbains. Le Chevreuil européen *Capreolus capreolus* est également présent, mais ces données ne peuvent provenir que des boisements. Quant à la donnée de Ragondin *Myocastor coypus*, une espèce de rongeur exotique, elle provient probablement des bords de Seine. Notons également la présence de quelques rongeurs, directement associés aux boisements et à leurs lisières : le Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus* et la Crocidure musette *Crocidura russula*.

Relevons une espèce de chauve-souris bien présente sur la commune : la Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus* qui est néanmoins Quasi-menacée (NT) sur la liste rouge régionale.

Concernant les reptiles, relevons la présence du Lézard des murailles *Podarcis muralis*, au moins présent le long de la Seine.

Pour les amphibiens, la présence de la Grenouille verte *Pelophylax KL esculentus*, de la Grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus* et du Crapaud commun *Bufo bufo* est notée. Deux espèces remarquables sont bien présentes sur la commune : la Grenouille rousse *Rana temporaria*, Quasi-menacée (NT) sur la liste rouge régionale, se reproduit dans les mares et fossés en forêt mais également dans les parcs et jardins ; l'Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*, Quasi-menacé (NT) sur la liste rouge régionale, se reproduit dans les mares à proximité de zones de caches (pierriers, vieux murs, lavoirs, racines, trous de rongeurs) dans les parcs et jardins et plus rarement en forêt.

Quant aux insectes, la quasi-totalité des espèces remarquables a été relevée au niveau des boisements. C'est en particulier le cas de la Grande tortue *Nymphalis plichloros*, dont les plantes hôtes sont notamment les ormes et les saules, ou encore le Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*, un grand coléoptère dont la larve effectue son cycle dans les gros arbres morts ou dépourvus.

Ces deux espèces sont protégées. Toujours pour les rhopalocères, notons la présence de plusieurs espèces répandues telles que l'Aurore *Anthocharis cardamines*, le Vulcain *Vanessa atalanta*, l'Amaryllis *Pyronia tithonus*...

Pour les odonates, quelques espèces ont été observées : la Libellule fauve *Libellula fulva*, déterminante ZNIEFF, ainsi que d'autres espèces plus répandues comme l'Aeschne bleue *Aeshna cyanea*, l'Orthétrum réticulé *Orthetrum cancellatum*, l'Anax empereur *Anax imperator*, le Leste vert *Chalcolestes viridis*, le Caloptéryx éclatant *Calopteryx splendens*...

Pour les orthoptères, quatre espèces très répandues ont été observées sur la commune : le Grillon des bois *Nemobius sylvestris*, la Decticelle cendrée *Pholidoptera griseoaptera*, la Grande sauterelle verte *Tettigonia viridissima* et la Méconème tambourinaire *Meconema thalassinum*.

## 5 ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

---

### 5.1 ETUDE DE LA VÉGÉTATION

#### 5.1.1 Les espèces végétales

291 espèces végétales ont été identifiées sur l'ensemble des périmètres étudiés (voir liste complète dans les annexes) dont :

- 45 espèces cultivées, naturalisées ou subspontanées dont 16 exotiques envahissantes (dites aussi invasives)
- 244 espèces indigènes
- 2 espèces au statut d'indigénat sans objet Parmi les espèces indigènes, on compte :
  - Du point de vue des statuts :
    - 1 plante protégée en Île-de-France PR, Vulnérable VU sur la Liste Rouge Régionale et très rare RR
  - Du point de vue de la rareté :
    - 5 espèces très rare RR
    - 5 espèces rares R
    - 2 espèces assez rares AR
    - 16 espèces assez communes AC
    - 30 espèces communes C ou présumées communes C?
    - 65 espèces très communes CC
    - 119 espèces extrêmement communes CCC
    - 2 espèces au statut de rareté indéterminé

Finalement, compte tenu du fait que certaines plantes appartiennent aux différentes catégories ci-dessus, on retient la présence des espèces remarquables suivantes :

 Plante protégée en Île-de-France PR, Vulnérable VU et très rare RR

Drave des murailles *Drava muralis*

 Plante très rare RR (sans statut)

Chiendent des champs *Elytrigia campestris*

Fumeterre grimpante *Fumaria capreolata*

Géranium pourpre *Geranium purpureum*

Vesce à fruits poilus *Vicia dasycarpa*

 Plante rare R (sans statut)

Linaire rampante *Linaria repens*

Orobanche du lierre *Orobanche hederae*

Rhinanthe crête-de-coq *Rhinanthus alectorolophus*

Saule à oreillettes *Salix aurita*

Vesce velue *Vicia villosa*

■ Plante assez rare AR (sans statut)

Diplotaxe à feuilles ténues *Diplotaxis tenuifolia*

Torilis noueuse *Torilis nodosa*



Drave des murailles dans une friche proche de la gare de Sèvres-Ville d'Avray © N. Lavaux O.G.E.



Fumeterre grimpante le long du mur de la Sente du Nord © N. Lavaux O.G.E.



Orobanche du lierre sur le chemin de halage © N.  
Lavaux O.G.E.



Vesce à fruits poilus au Sud du parc de l'Île  
Monsieur © N. Lavaux O.G.E.

Notons par ailleurs la présence, dans une friche rudérale du Cimetière de Sèvres, d'une espèce semée qui aurait un fort enjeu si elle était naturellement présente : la Nielle des blés *Agrostemma githago* en Danger Critique CR et extrêmement rare RRR. Il s'agit bien là d'individus semés faisant partie d'un mélange de prairie fleurie et non d'une station naturelle.

On peut retenir également la présence de plantes exotiques envahissantes et d'une plante non indigène exceptionnelle dans la région :

■ Plante exceptionnelle RRR non indigène

Érigéron de Karwinsky *Erigeron karvinskianus*, il s'agit d'une plante ornementale se naturalisant facilement en milieu urbain et considérée comme invasive dans certaines régions de France

■ Plante invasive avérée implantée

Érable negundo *Acer negundo*

Ailante glanduleux *Ailanthus altissima*

Galéga officinal *Galega officinalis*

Vigne-vierge commune *Parthenocissus inserta*

Renouée du Japon *Reynoutria japonica*

Robinier faux-acacia *Robinia pseudoacacia*

Solidage du Canada *Solidago canadensis*

■ Plante invasive potentielle implantée

Armoise de Chine *Artemisia verlotiorum*

Faux Houx *Berberis aquifolium*

Brome sans arêtes *Bromopsis inermis*

Arbre aux papillons *Buddleja davidii*

Vergerette annuelle *Erigeron annuus*

Vergerette du Canada *Erigeron canadensis*

Vergerette de Barcelone *Erigeron sumatrensis*

Laurier-cerise *Prunus laurocerasus*

Séneçon sud-africain *Senecio inaequidens*



Massif de Renouée du Japon sur le chemin de halage



Jeunes pousses d'Ailante glanduleux dans le parc de Brimborion © N. Lavaux O.G.E.

### 5.1.2 Les habitats

Les divers habitats avec végétation cartographiés sont des boisements, des parcs avec des pelouses urbaines pour beaucoup plantées, des parcs boisés, quelques friches, des massifs horticoles, et de petites formations prairiales mésophiles. Il faut ajouter des habitats non visités que sont des jardins clos avec habitations, plus ou moins arborés. Les autres habitats cartographiés sont peu végétalisés voire dépourvus de végétations ; il s'agit des divers espaces artificialisés comme les routes, parkings et cimetières.

### C1.3 - Plans d'eau

Il s'agit d'un bassin artificiel ornemental que l'on observe au niveau du parc nautique de l'Île de Monsieur. Quelques espèces aquatiques s'y développent comme le Nénuphar jaune *Nuphar lutea*. Les berges sont quant à elles occupées par une flore hygrophile spontanée commune mais assez diversifiée : Menthe aquatique *Mentha aquatica*, Salicaire commune *Lythrum salicaria* ou encore Iris faux-acore *Iris pseudacorus*. Ce type de milieu offre des zones d'alimentation et de repos pour l'avifaune.



Plan d'eau et végétation hygrophile © N. Lavaux O.G.E.

### E2.2 - Prairies mésophiles

Des prairies mésophiles sont présentes ça et là dans le parc de l'Île de Monsieur. Ces formations sont dominées par des graminées communes dans les plaines d'Europe occidentale à l'image de du Dactyle aggloméré *Dactylis glomerata* et du Fromental élevé *Arrhenatherum elatius*. Ces prairies sont régulièrement fauchées. Les espèces compagnes qui s'y développent, sont relativement diverses, avec le Trèfle des prés *Trifolium pratense*, le Cirse vulgaire *Cirsium vulgare*, la Mauve sylvestre *Malva sylvestris*, ou encore la Centaurée jacée *Centaurea jacea*. On trouve



Prairie mésophile du parc de l'Île de Monsieur © N. Lavaux O.G.E.

également des plantes moins communes en Île-de-France comme la Vesce velue *Vicia villosa* ou le Rhinanthe crête de coq *Rhinanthus alectorolophus* toutes deux rares R dans la région. Ces prairies offrent une meilleure biodiversité que les pelouses urbaines, et sont intéressantes pour la petite faune et les insectes, ce qui les rend particulièrement importantes en contexte urbain.

### F3.11 - Fourrés tempérés sur sols riches

Cet habitat correspond à des végétations arbustives spontanées qui se développent naturellement en bordure de boisement ou sur les zones laissées à l'abandon. On les trouve notamment sur les talus routiers ou de voie ferrée. La végétation ligneuse a remplacé la végétation herbacée, ainsi les arbustes y sont dominants, ponctuellement accompagnés d'arbres de petite taille.

On y observe une dominance du Cornouiller sanguin *Cornus sanguinea*, de l'Aubépine monogyne *Crataegus monogyna*, du Sureau noir *Sambucus nigra* et du Prunellier *Prunus spinosa*.

Les espèces herbacées se développant sur les bordures de ces fourrés sont souvent des espèces rudérales comme la Tanaisie *Tanacetum vulgare*, la grande Chélidoine *Chelidonium majus* ou l'Ortie dioïque *Urtica dioica*. Ils constituent des corridors écologiques et des zones de reproduction importantes pour la faune.

#### ■ G1.222 – Bois riverains résiduels

Les bords de Seine sont occupés par une végétation arbustive et arborée basse d'espèces pour la plupart hygrophiles. Il s'agit de boisements alluviaux résiduels, c'est-à-dire de boisements de bords de grands cours d'eau, fortement dégradés et appauvris. La diversité spécifique est en effet limitée, on trouve surtout le Frêne élevé *Fraxinus excelsior*, l'Orme *Ulmus minor*, l'Aulne glutineux *Alnus glutinosa*, le Cornouiller sanguin *Cornus sanguinea* et l'Érable sycomore *Acer pseudoplatanus*. La strate herbacée n'est pas dominée par les



Bois riverain résiduel le long de la Seine © N. Lavaux O.G.E.

plantes hygrophiles, on trouve plutôt des espèces rudérales et ubiquistes comme la Tanaisie *Tanacetum vulgare*, l'Achillée millefeuille *Achillea millefolium* ou encore le Panais cultivé *Pastinaca sativa*. De nombreuses espèces exotiques envahissantes se développent au sein de cet habitat du fait de son caractère perturbé et des activités anthropiques importantes à proximité (navigation, réseaux divers, chantiers). Il s'agit principalement de la Renouée du Japon *Reynoutria japonica*, du Buddléia de David *Buddleja davidii*, du Solidage du Canada *Solidago canadensis* et du Séneçon du Cap *Senecio inaequidens*. Malgré leur état dégradé, ces bois riverains résiduels peuvent constituer des corridors écologiques pour la faune.

#### ■ G1.A1 – Chênaie-charmaie

Deux grands massifs forestiers sont présents à Sèvres : la Forêt domaniale de Fausset Reposes et la Forêt domaniale de Meudon. Ces forêts sont dominées par le Chêne sessile *Quercus petraea*, le Chêne pédonculé *Quercus robur*, le Châtaignier *Castanea sativa*, le Charme *Carpinus betulus* et l'Érable faux-platane *Acer platanoides*. La strate arbustive est relativement diversifiée, avec le Noisetier *Corylus avellana*, l'Aubépine monogyne *Crataegus monogyna*, le Troène *Ligustrum vulgare* ou encore le Sureau noir *Sambucus nigra*. Les espèces herbacées sont elles aussi assez diverses, bien que communes : Laîche des bois *Carex sylvatica*, Gouet tacheté *Arum maculatum*, Pâturin des bois *Poa nemoralis* ou encore Oseille des bois *Rumex sanguineus*. Certaines zones plus acides laissent place à une végétation spécifique avec le Mélampyre des prés *Melampyrum pratense*, la Luzule de Forster *Luzula forsteri* et le Chèvre-feuille des bois *Lonicera periclymenum*.



Forêt domaniale de Fausses-Reposes © N.  
Lavaux O.G.E.



Laurier-cerise envahissant le sous-bois © N.  
Lavaux O.G.E.

Malheureusement, ces boisements sont envahis par une espèce exotique envahissante : le Laurier-cerise *Prunus laurocerasus*. Il forme par endroit de véritable fourrés monospécifiques prenant la place de la strate arbustive indigène. Son feuillage persistant et particulièrement coriace empêche également la strate herbacée de se développer. Ces grands boisements, à la flore assez diversifiée et accueillant par endroits de vieux arbres, sont de véritables réservoirs de biodiversité pour la commune. Ils offrent en effet un habitat de grande surface pour de nombreuses espèces de faune.

#### ■ G5.2 – Parcels boisées des parcs et Boisements humides de parcs

Il s'agit de végétation forestière anthropique, plantée au sein des différents parcs.

Au sein du parc de Brimborion, elles sont d'essences indigènes mésophiles : Frêne élevé *Fraxinus excelsior*, Érable plane *Acer platanoides* et Marronnier *Aesculus hippocastanum*. La strate arbustive est composée de Noisetiers *Corylus avellana*, Cornouillers sanguins *Cornus sanguinea* et Aubépines monogynes *Crataegus monogyna*, ainsi que de nombreux Lauriers cerises *Prunus laurocerasus*. La strate herbacée est peu diversifiée avec par endroit d'importants tapis de Lierre grimpant *Hedera helix*, ou bien des espèces communes comme la Laitue des murs *Lactuca muralis*, le Pâturin des bois *Poa nemoralis* ou la Benoîte commune *Geum urbanum*.

Le parc de l'Île de Monsieur quant à lui présente un boisement nettement humide, et traversé de fossés en eau. Les arbres sont dominés par l'Aulne glutineux *Alnus glutinosa*, une espèce appréciant les sols gorgés d'eau. La strate arbustive reste assez mésophile et comparable à celle du parc de Brimborion. En revanche, les espèces herbacées sont hygrophiles : Eupatoire chanvrine *Eupatorium cannabinum*, Salicaire *Lythrum salicaria* ou encore Laîche pendante *Carex pendula*.

Ces secteurs boisés, bien que fortement anthropisés, sont également des réservoirs importants de biodiversité en servant d'habitat à la faune.



Parcelle boisée du parc de Brimborion © N.  
Lavaux O.G.E.



Parcelle boisée humide du parc de l'Île de  
Monsieur © N. Lavaux O.G.E.

#### I1.53 - Fiches nitrophiles et Fiches rudérales

Au Nord de la gare de Sèvre-Ville d'Avray le talus ferroviaire est occupé par une végétation des friches rudérales. D'une manière générale, les friches sont des milieux de transition, liées à un arrêt ou à une suspension provisoire des activités d'entretien. Le cortège floristique dépend du type d'exploitation précédent l'abandon et des milieux environnants. Ces friches abritent des végétaux rudéraux, anthropogènes, vivaces et bisannuels qui apprécient les substrats riches en éléments nutritifs. Elles sont à l'optimum de leur développement à partir du milieu de l'été. Souvent fauchées, on y trouve

notamment le Dactyle aggloméré *Dactylis glomerata*, le Chénopode blanc *Chenopodium album*, la Laitue scariole *Lactuca serriola*, l'Armoise commune *Artemisia vulgaris* ou encore l'Ortie dioïque *Urtica dioica*. Notons que c'est au sein de ces friches qu'une espèce végétale protégée en Île-de-France et vulnérable a été observée : la Drave des murailles *Draba muralis*. Malheureusement, ces terrains souvent remaniés sont également propices à l'installation de nombreuses espèces invasives : Buddleia de David *Buddleja davidii*, et Vergerette de Sumatra *Erigeron sumatrensis* entre autres.



Friche rudérale sur le talus ferroviaire de la gare Sèvre-Ville d'Avray © N. Lavaux O.G.E.

Une autre friche rudérale est présente à l'Ouest du cimetière. Celle-ci a été semée avec un mélange d'espèces prairiales. Outre ces espèces semées, on trouve une flore rudérale avec

notamment le Chardon crépu *Carduus crispus* et la Picride fausse-épervière *Picris hieracioides*. Les invasives y sont aussi bien présentes comme la Renouée du Japon *Reynoutria japonica* et Vergerette de Sumatra *Erigeron sumatrensis*.

Certaines zones de prairie mésophile du parc de l'Île de Monsieur présente une végétation de friche dominée par l'Ortie dioïque *Urtica dioica*, une espèce nitrophile.

#### ■ I2.23 - Parcs et squares citadins

Il s'agit d'un complexe d'habitats qui comprend les différents éléments des parcs : pelouses, arbustes ornementaux, parterres de fleurs, alignements d'arbres, aires de jeux, chemins... Fortement gérés, ces parcs et squares accueillent un diversité végétale limitée, composée d'espèces banales comme la Pâquerette *Bellis perennis*, la Brunelle commune *Prunella vulgaris* ou le Ray-grass *Lolium perenne* ainsi que des espèces supportant le piétinement comme le Plantain lancéolé *Plantago lanceola* ou la Renouée des oiseaux *Polygonum aviculare*.

Certaines zones moins gérées accueillent des espèces prairiales comme le Fromental élevé

*Arrhenatherum elatius* et le Dactyle aggloméré *Dactylis glomerata* mais également de nombreuses plantes compagnes : Achillée millefeuille *Achillea millefolium*, Mauve sylvestre *Malva sylvestris*, Millepertuis perforé *Hypericum perforatum* ou encore Sauge des prés *Salvia pratensis*. Ces formations prairiales offrent une meilleure biodiversité que les pelouses urbaines, et sont intéressantes pour la petite faune et les insectes, ce qui les rend particulièrement importantes en contexte urbain.



Parc de l'Île de Monsieur, avec formation prairiale au pied d'arbres plantés © N. Lavaux O.G.E.

#### ■ J1.1 x X24 - Bati résidentiels et jardins

Complexe d'habitats regroupant des bâtis résidentiels et maisons avec des jardins, des parcs de résidences, des alignements d'arbres et des pelouses urbaines. Les jardins et espaces verts sont des milieux fortement anthroposés qui présentent généralement une végétation rase du fait d'un entretien régulier et des espèces arborées et arbustives plantées. Les espèces spontanées qui s'y développent sont communes et adaptées aux milieux perturbés. L'Achillée millefeuille *Achillea millefolium*, la Pâquerette *Bellis perennis*, le Plantain lancéolé *Plantago lanceolata* et la Potentille rampante *Potentilla reptans*, sont des espèces caractéristiques de cet habitat. Les jardins de grande surface en continuité peuvent offrir des zones de repos et d'alimentation pour certaines espèces faunistiques adaptées au contexte urbain.

#### ■ X23 – Cimetière

Grâce à l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, le Cimetière de Sèvres accueille des espèces spontanées adaptées aux milieux rudéraux ras et piétinés : Catapode rigide *Catapodium rigidum*, Pâturin annuel *Poa annua*, Euphorbe tachetée *Euphorbia maculata* ou encore Sabline

à feuilles de serpolet *Arenaria serpyllifolia*. On y trouve aussi des espèces invasives spontanées comme la Vergerette de Sumatra *Erigeron sumatrensis*.

#### ■ Autres habitats sur la commune de Sèvres

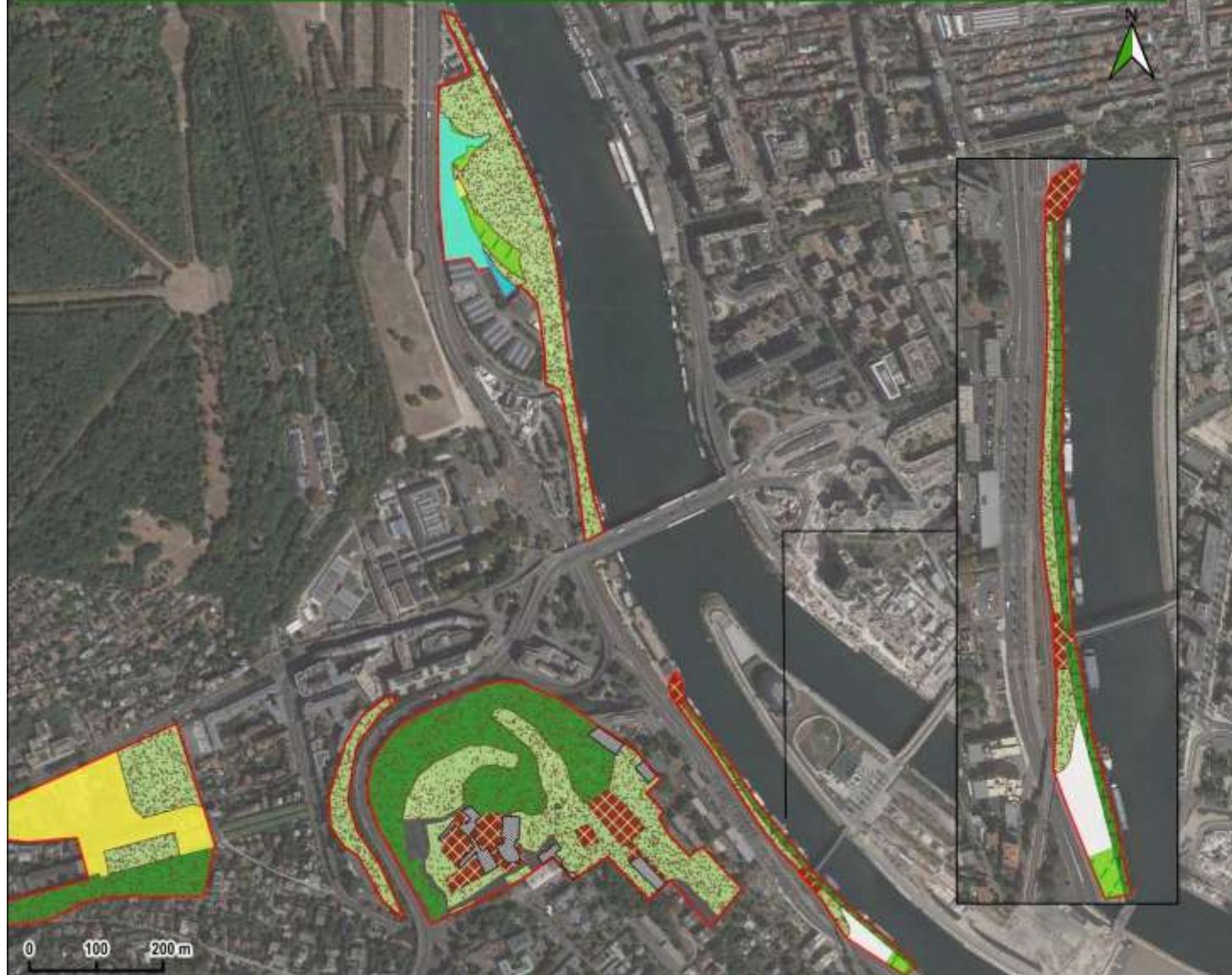
- I1.22 - Jardins potagers de subsistance
- J1 - Bâti
- J1 - Bâti, réseaux routiers et surfaces imperméabilisées
- J1.5 - Zone en travaux
- J4 - Réseaux routiers
- J4.6 - Surfaces imperméabilisées

Il s'agit d'habitats fortement anthropisés et parfois totalement artificiels. La flore est souvent plantée et non indigène dans les parterres et massifs ornementaux. Quelques espèces rudérales se développent spontanément dans ces milieux, comme la Pariétaire de Judée *Parietaria judaica* au pied des murs ou bien la Renouée des oiseaux *Polygonum aviculare* et le Plantain lancéolé *Plantago lanceolata* sur les trottoirs.



Exemple de plantes se développant sur les vieux murs : Pariétaire de Judée à gauche et Doradille des murailles à droite© N. Lavaux O.G.E.

## Habitats sur la commune de Sèvres - Planche 1/5

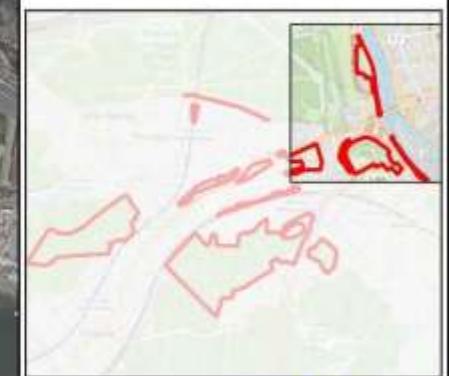


Zone d'étude    Limites communales

Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM

### Habitats

- C1.3 - Plan d'eau
- E2.2 - Prairies mésophiles
- G5.2 - Parcels boisées de parcs
- I2.23 - Parcs et squares citadins
- J1.5 - Zone en travaux
- J4 - Réseaux routiers
- G1.222 - Bois riverains résiduels
- G5.2 - Boisements humides de parcs
- I1.53 - Friches nitrophiles
- J1 - Bâti
- J4.6 - Surfaces imperméabilisées



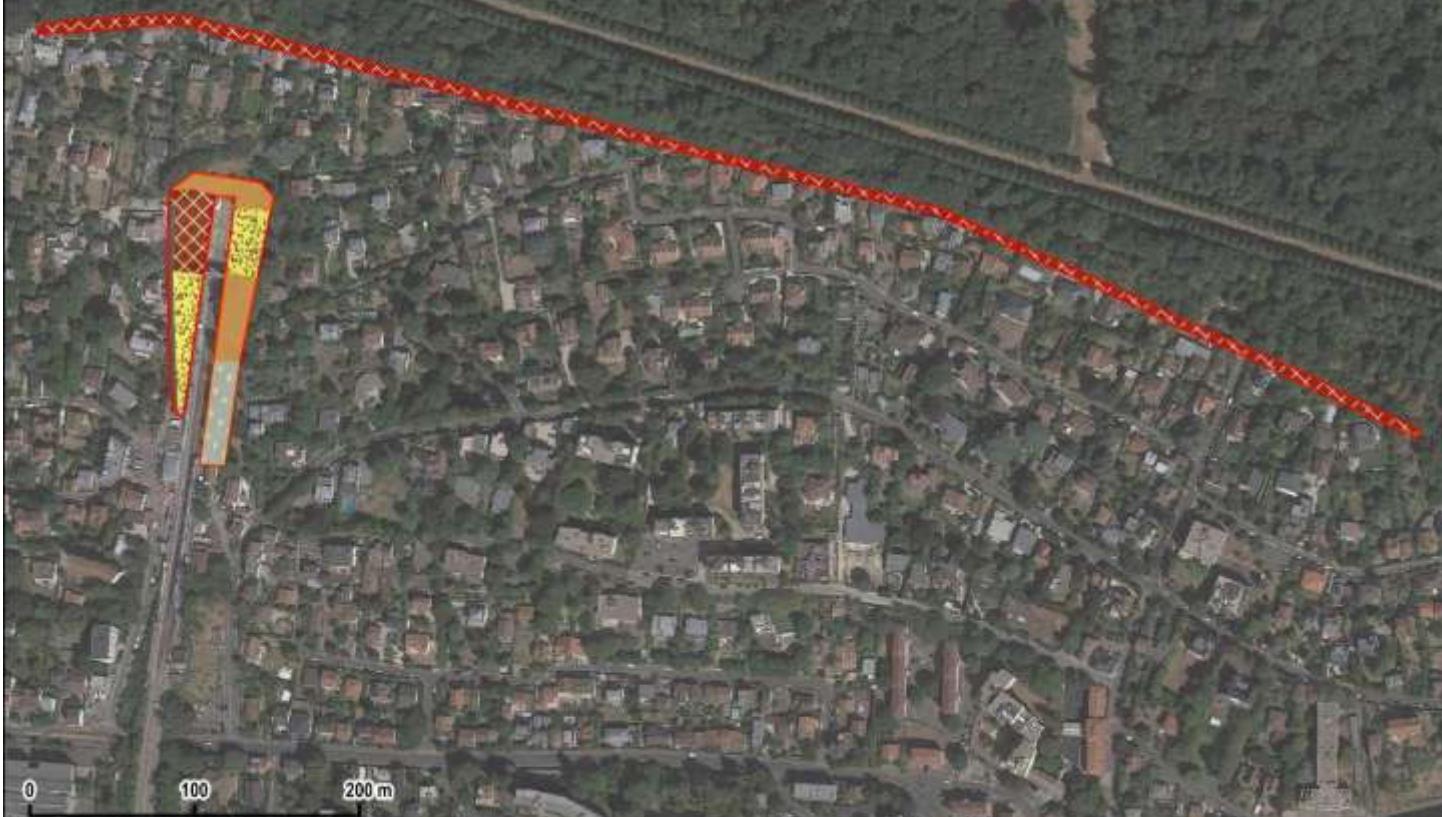
Réalisation : D.G.E, cartographie : M.

## Habitats sur la commune de Sèvres - Planche 2/5

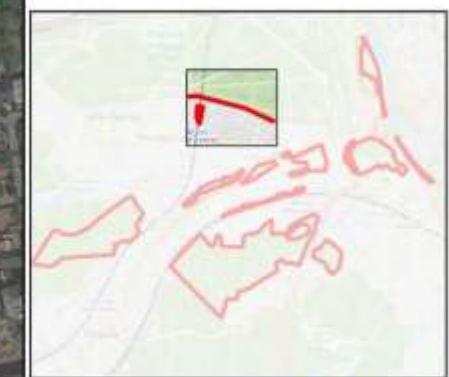


### Habitats

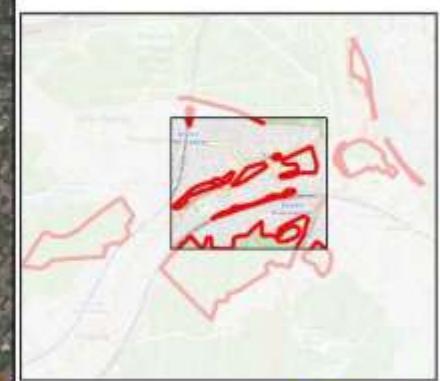
- F3.11 - Fourrés tempérés sur sols riches
- J4 - Réseaux routiers
- I1.53 - Fiches rudérales
- J1.1 x X24 - Bâti résidentiels et jardins
- J4.6 - Surfaces imperméabilisées



Zone d'étude  Limites communales



## Habitats sur la commune de Sèvres - Planche 3/5



## Habitats sur la commune de Sèvres - Planche 4/5



Zone d'étude Limites communales

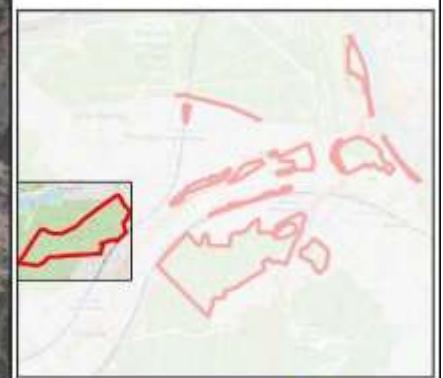
Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM

### Habitats

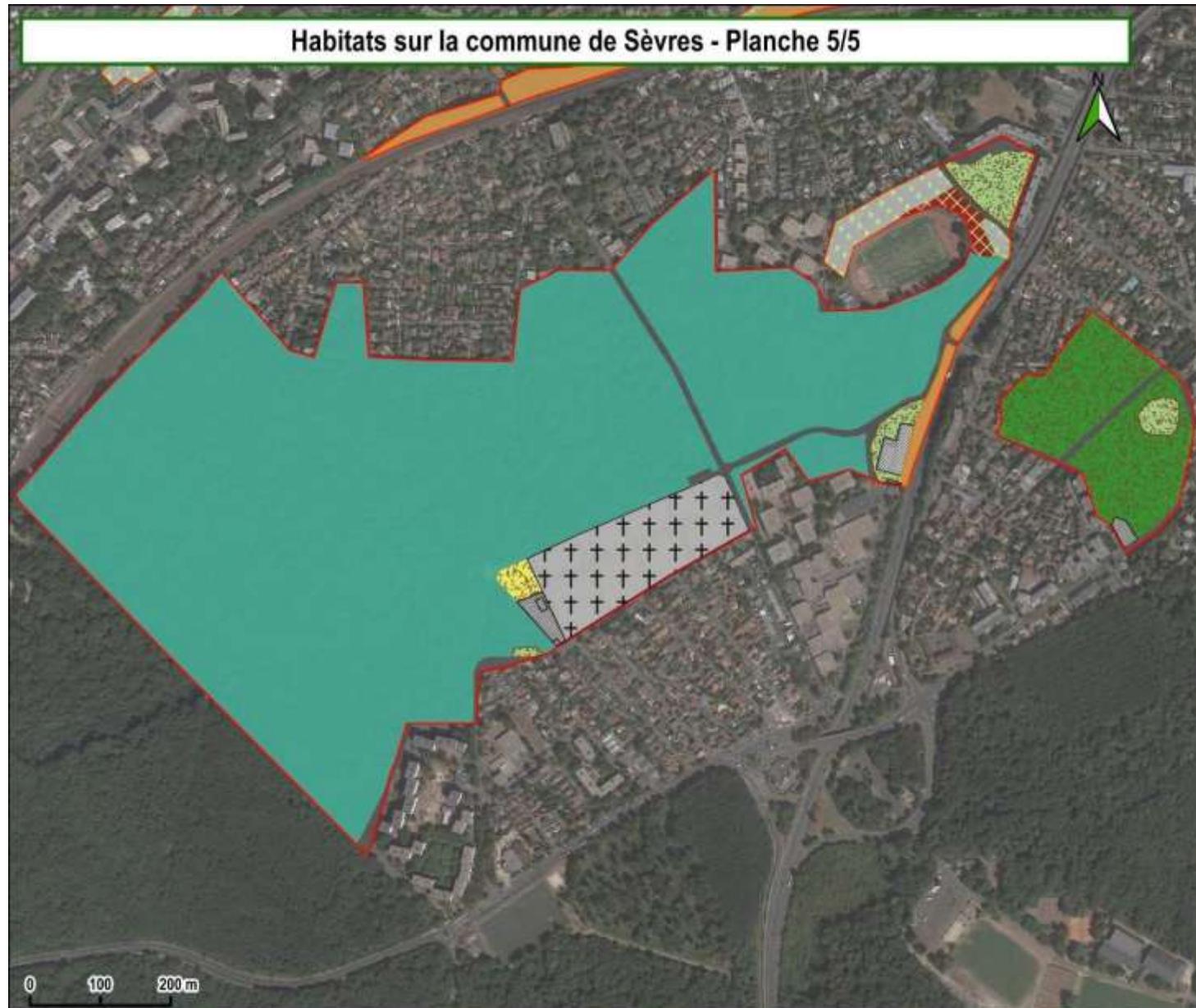
J4 - Réseaux routiers

G1.A1 - Chênaie-charmaie

J1.1 x X24 - Bâti résidentiels et jardins



## Habitats sur la commune de Sèvres - Planche 5/5



Zone d'étude  Limites communales

Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM



## Flore patrimoniale et remarquable sur la commune de Sèvres - Planche 1/5



### Flore remarquable

#### Très rare

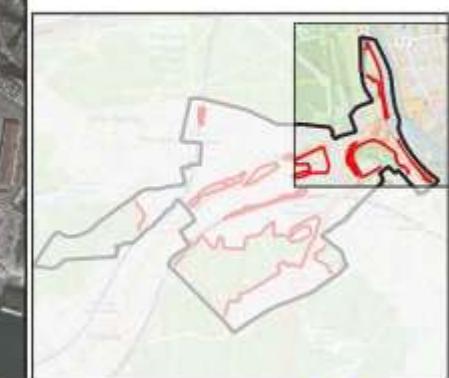
- Chiendent des champs
- Géranium pourpre
- Vesce à fruits poilus

#### Rare

- Orobanche du lierre
- Rhinante crête-de-coq
- Saule à oreillettes
- Vesce velue

#### Assez rare

- Diplotaxe à feuilles ténues
- Torilide noueuse



Zone d'étude      Limites communales

Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM

## Flore patrimoniale et remarquable sur la commune de Sèvres - Planche 2/5



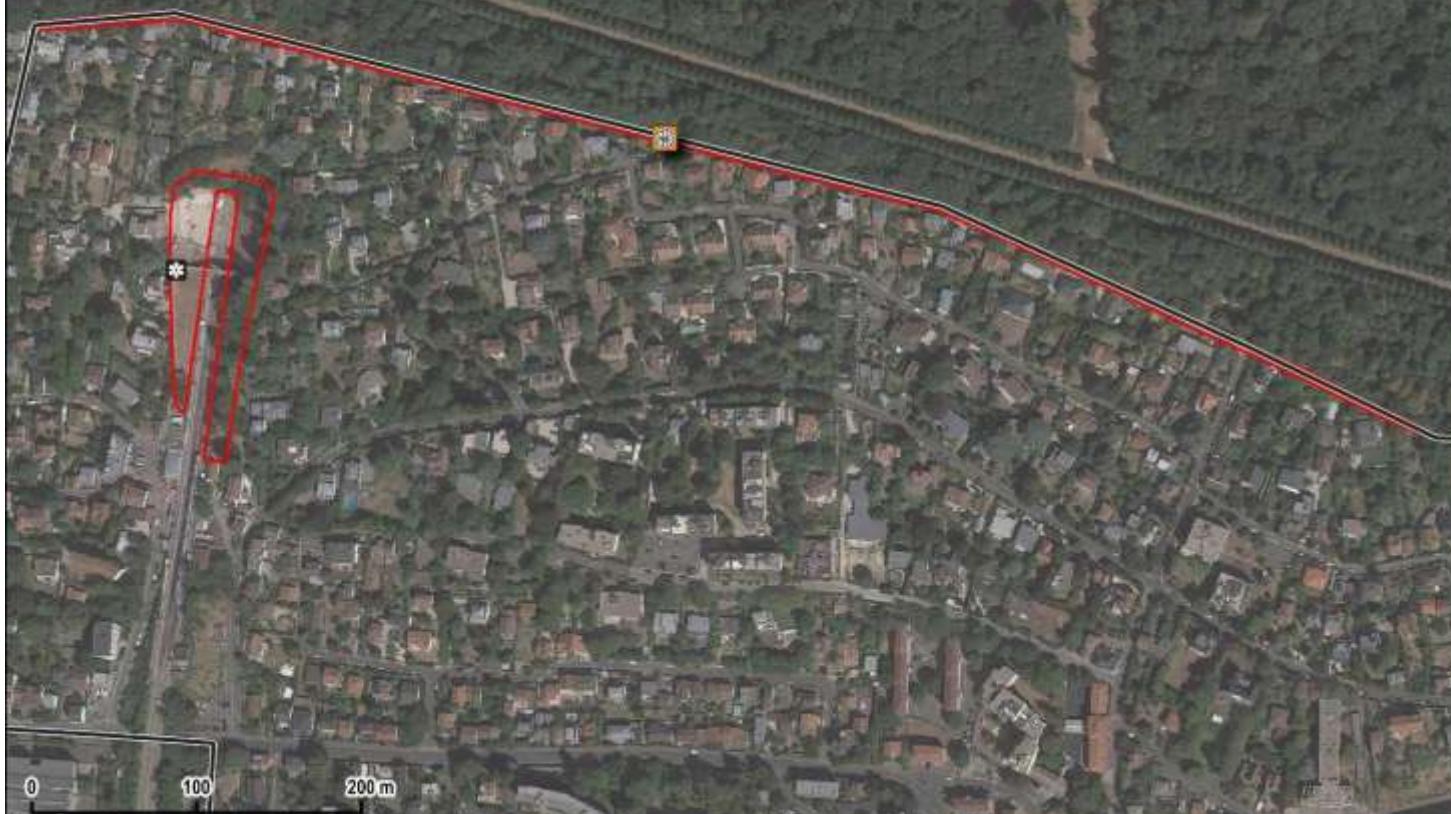
### Flore patrimoniale

✿ Drave des murailles : PR, VU, RR

### Flore remarquable

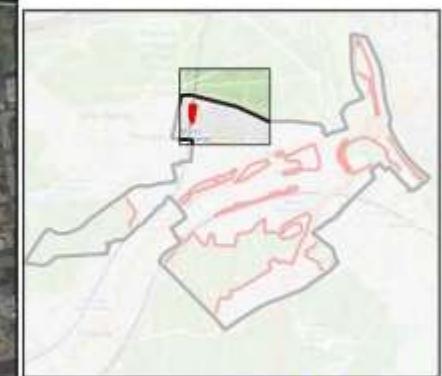
#### Très rare

✿ Fumeterre grimpante



■ Zone d'étude ■ Limites communales

Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM



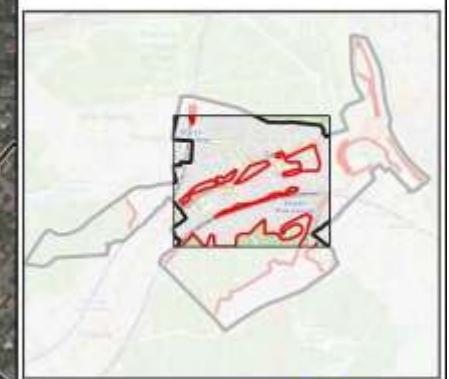
Réalisation : O.G.E; cartographie : M.L.

## Flore patrimoniale et remarquable sur la commune de Sèvres - Planche 3/5



Zone d'étude   Limites communales

Source : Images aériennes © IGN, Google Sat, OSM



Réalisation : O.G.E; cartographie : M.L.

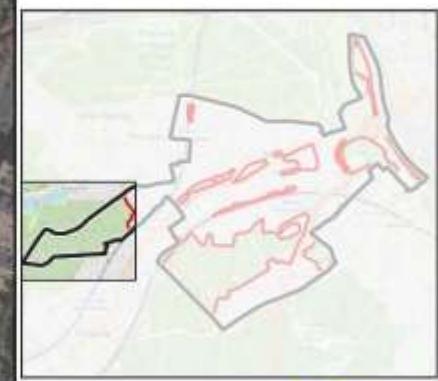
## Flore patrimoniale et remarquable sur la commune de Sèvres - Planche 4/5



### Flore remarquable

Rare

- Linaire rampante



Zone d'étude Limites communales

Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM

## Flore patrimoniale et remarquable sur la commune de Sèvres - Planche 5/5



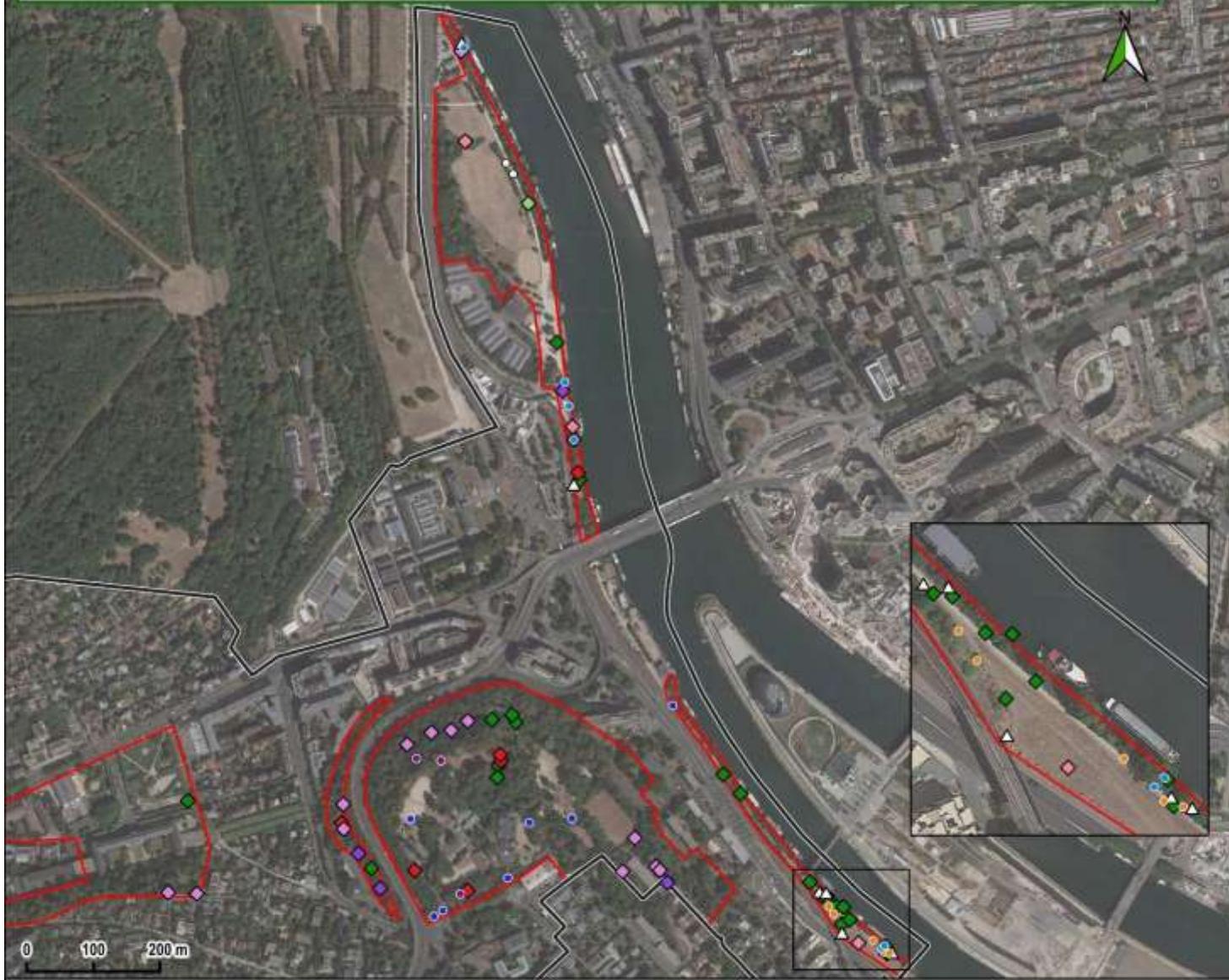
Zone d'étude Limites communales

Source : Images aériennes © IGN, Google Sat, OSM



Réalisation : O.G.E; cartographie : M.L.

## Flore exotique envahissante sur la commune de Sèvres - Planche 1/5



### Flore exotique envahissante avérée implantée

- Allante glanduleux
- Galéga officinal
- Renouée du Japon
- Robinier faux-acacia
- Solidage du Canada

### Flore exotique envahissante potentielle implantée

- ◆ Armoise de Chine
- ◆ Buddelia de David
- ◆ Laurier-cerise
- ◆ Mahonia à feuilles de houx
- △ Séneçon du Cap
- ◆ Vergerette annuelle
- ◆ Vergerette de Sumatra

Zone d'étude      Limites communales

Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM



Réalisation : O.G.E., cartographie : ML

## Flore exotique envahissante sur la commune de Sèvres - Planche 2/5

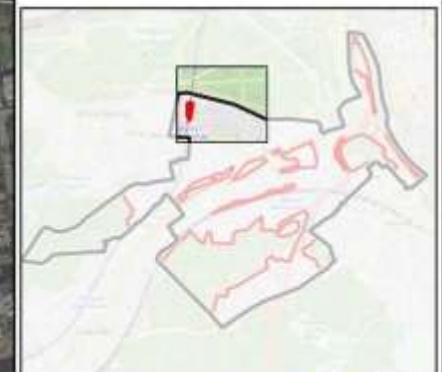


### Flore exotique envahissante avérée implantée

- Allante glanduleux
- Érable negundo
- Robinier faux-acacia
- Vigne-vierge commune

### Flore exotique envahissante potentielle implantée

- ◊ Armoise de Chine
- ◆ Buddelia de David
- ▷ Laurier-cerise
- ◆ Vergerette de Sumatra
- ◇ Vergerette du Canada



Zone d'étude Limites communales

Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM

## Flore exotique envahissante sur la commune de Sèvres - Planche 3/5



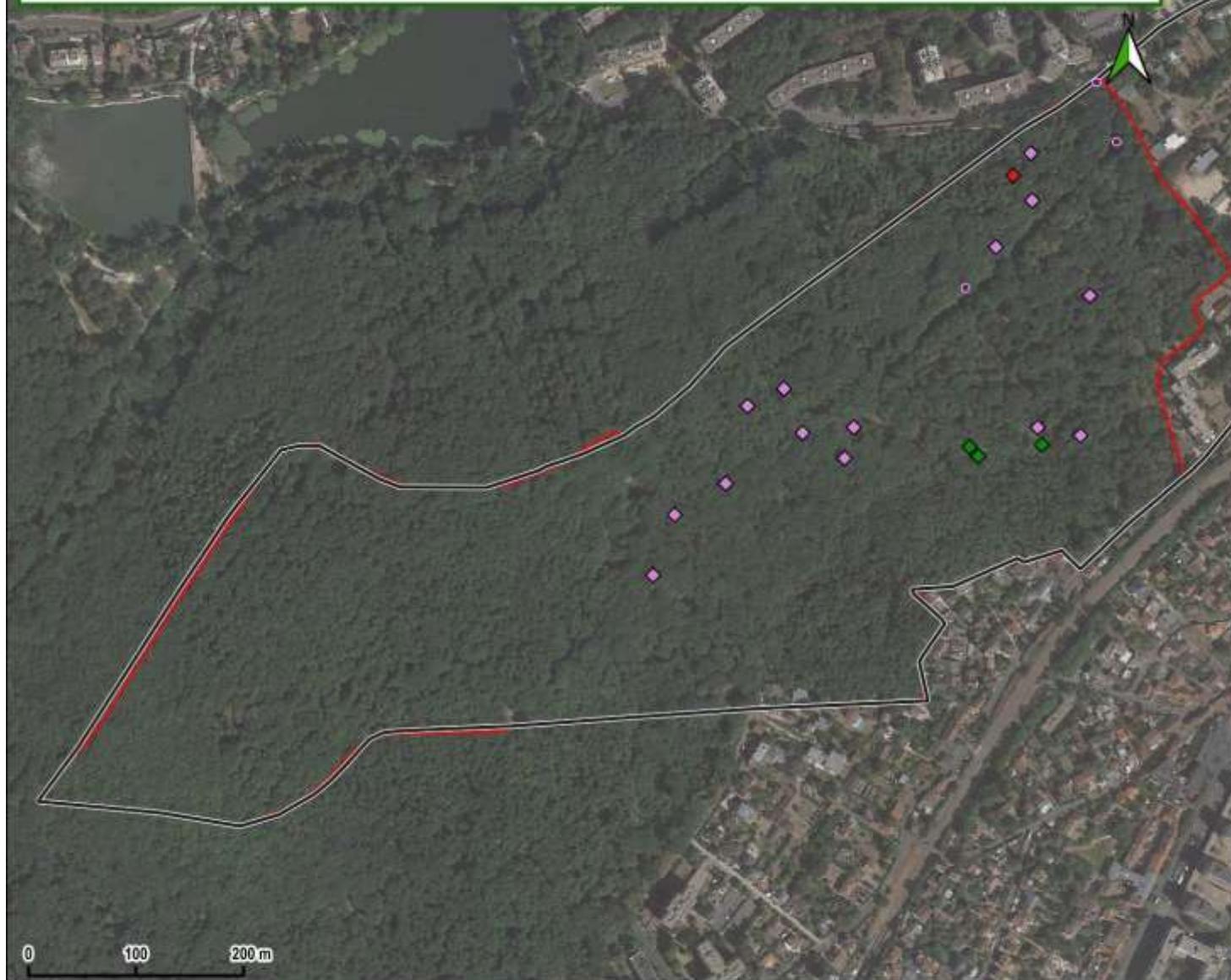
Flore exotique envahissante avérée implantée

- Robinier faux-acacia

Flore exotique envahissante potentielle implantée

- ◆ Buddeia de David
- ◆ Laurier-cerise
- ◆ Mahonia à feuilles de houx
- ◆ Vergerette de Sumatra

## Flore exotique envahissante sur la commune de Sèvres - Planche 4/5



Zone d'étude Limites communales

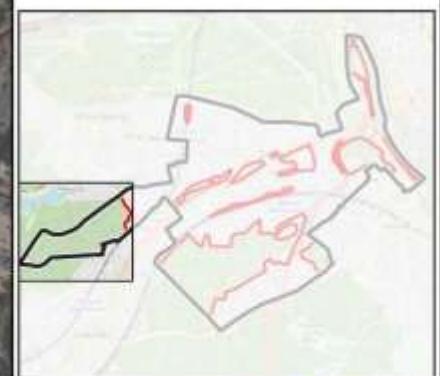
Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM

Flore exotique envahissante avérée implantée

- Robinier faux-acacia

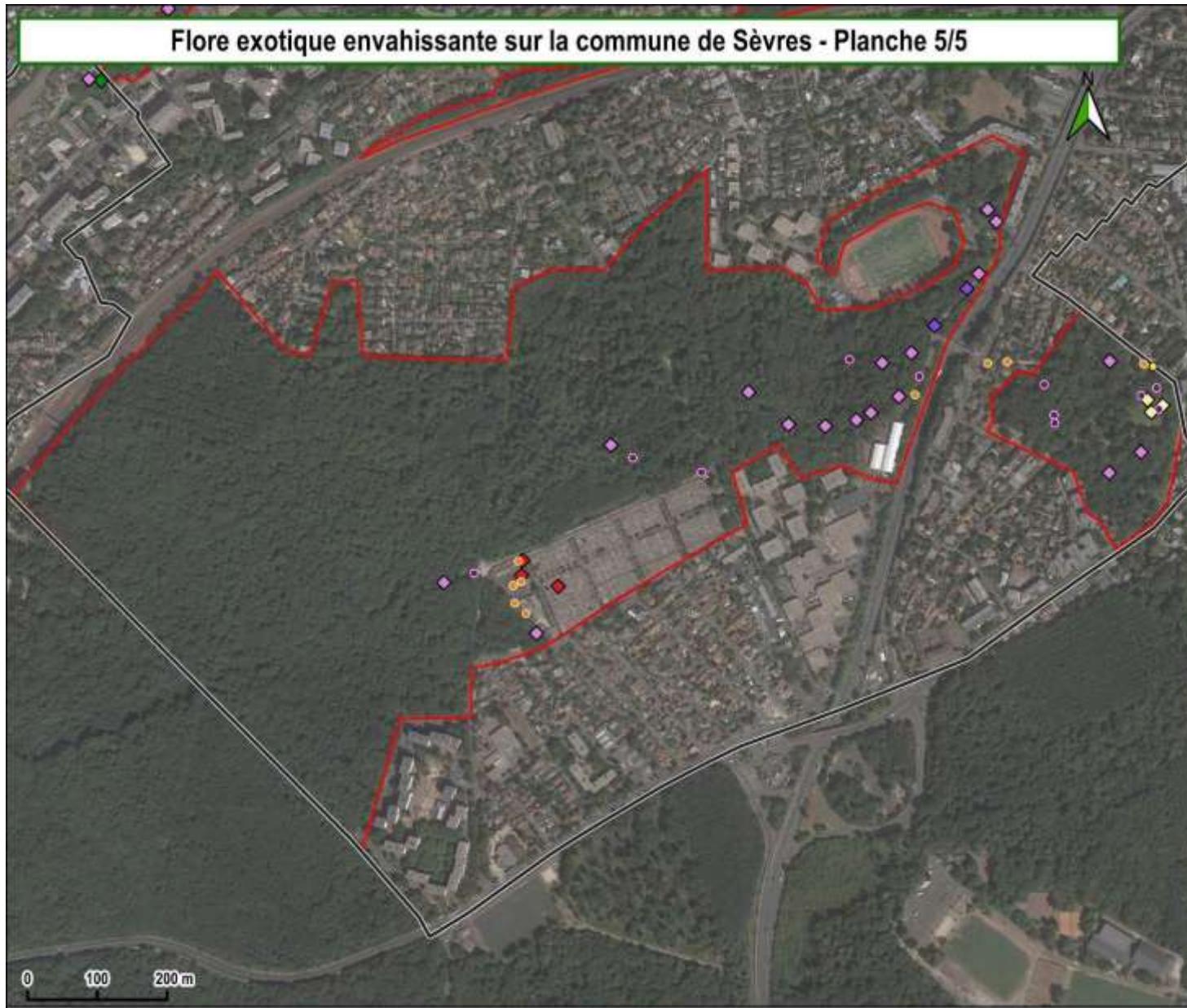
Flore exotique envahissante potentielle implantée

- ◆ Buddeia de David
- ◆ Laurier-cerise
- ◆ Vergerette de Sumatra



Réalisation : O.G.E., cartographe : ML

## Flore exotique envahissante sur la commune de Sèvres - Planche 5/5

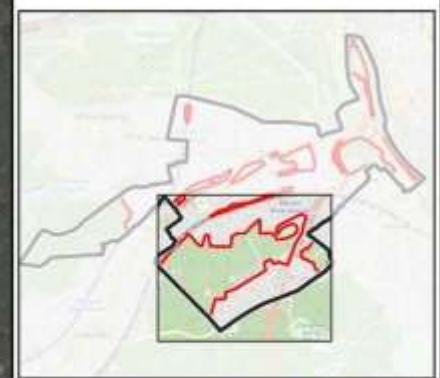


### Flore exotique envahissante avérée implantée

- Renouée du Japon
- Robinier faux-acacia
- Vigne-vierge commune

### Flore exotique envahissante potentielle implantée

- Brome sans arêtes
- Buddeia de David
- Laurier-cerise
- Mahonia à feuilles de houx
- Vergerette de Sumatra



Zone d'étude Limites communales

Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM

 O.G.E.  
Office de l'eau  
Bolozon

Réalisation : O.G.E., cartographie : ML

## 5.2 ETUDE DE LA FAUNE

### 5.2.1 Les mammifères

#### 5.2.1.1 Les mammifères terrestres

Une espèce de mammifères terrestres a été identifiée. Il s'agit du Renard roux *Vulpes vulpes*.

#### 5.2.1.2 Les chiroptères

La pose de deux enregistreurs, l'un à proximité de la mairie (n°1) et l'autre dans la Forêt domaniale de Fausses-Reposes (n°2), en mai ont permis l'identification de quatre espèces de chauves-souris :

- La Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus* est l'espèce la plus courante, avec plusieurs centaines de contacts. Bien que répandue, cette espèce est en régression en Île-de-France et plus particulièrement dans la petite couronne en raison de l'urbanisation de plus en plus dense. Elle est considérée comme Quasi menacée NT sur la liste rouge régionale, elle est par ailleurs protégée, déterminante ZNIEFF et inscrite en annexe IV de la Directive « Habitats ».
- La Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii* présente une activité moyenne à faible suivant l'enregistreur n°2 et n°1. C'est une espèce très opportuniste qui chasse dans les milieux généralement boisés semi-ouverts, au-dessus des zones humides, le long des lisières et autour des lampadaires des villes et des villages.
- Les colonies s'installent principalement dans les bâtiments, notamment dans les fissures et derrière les volets. L'espèce est protégée, déterminante ZNIEFF et inscrite en annexe IV de la Directive « Habitats ».
- La Pipistrelle pygmée *Pipistrellus pygmaeus* a été détectée avec 3 contacts sur l'enregistreurs 2. Elle est liée aux zones humides et gîte dans le bâtiment et dans les cavités arboricoles. L'espèce est potentielle en gîte arboricole dans la zone d'étude. Elle est classée en Données insuffisantes (DD) sur la liste rouge régionale. Effectivement, elle possède des cris difficiles à différencier avec la Pipistrelle commune qui a pour effet une méconnaissance des populations de l'espèce. Elle est inscrite en annexe IV de la directive « Habitats Faune Flore » et déterminant de ZNIEFF.
- La Noctule de *Leisler Nyctalus leisleri* a été enregistrée dans la forêt domaniale de Fausses-Reposes. Cette chauve-souris est principalement forestière. Elle gîte potentiellement dans les arbres à cavités de la zone d'étude, tout comme l'espèce précédente. Elle est classée Quasi-menacée (NT) sur les listes rouges régionale et nationale. Elle est inscrite en annexe IV de la directive « Habitats Faune Flore » et déterminante de ZNIEFF.

Une dernière espèce est potentiellement présente, mais la qualité du signal émis n'a pas permis l'identification complète. Il s'agit de :

- La Pipistrelle de Natusius *Pipistrellus nathusii*, apprécie les forêts et les zones humides et gîte dans les cavités arboricoles. L'espèce est potentielle en gîte arboricole dans la zone d'étude. Elle est classée Quasi-menacée (NT) sur les listes rouges régionale et nationale. Elle est inscrite en annexe IV de la directive « Habitats Faune Flore » et déterminant de ZNIEFF.

Le tableau suivant récapitule le nombre d'espèces contactées avec un niveau d'activité correspondant.

Nom Espèce	E1		E2	
	Nombre contact	Niveau d'activité	Nombre contact	Niveau d'activité
Pipistrelle commune	318	Modérée	976	Forte
Pipistrelle de Kuhl	18	Faible	41	Modérée
Pipistrelle de Kuhl / Pipistrelle de Natusius			28	NA
Pipistrelle pygmée			3	Faible
Pipistrelle commune / Pipistrelle pygmée	9	NA	3	NA
Noctule de Leisler			2	Faible

## Localisation des chiroptères remarquables



### 5.2.1.3 Les oiseaux

Au total, 39 espèces d'oiseaux ont été observées sur la zone d'étude.

Nous retrouvons tout d'abord des espèces associées originellement aux boisements, mais qui se sont adaptées aux contextes urbains, à la faveur des parcs boisés, des jardins voire, pour certains, des arbres d'alignement.

On peut notamment citer pour ce cortège la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, le Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*, le Geai des chênes *Garrulus glandarius*, le Merle noir *Turdus merula*, le Rougegorge familier *Erithacus rubecula*, le Pinson des arbres *Fringilla coelebs*, le Roitelet huppé *Regulus regulus* et le Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*.

Une partie significative de ces espèces est cavicole : le Grimpereau des jardins, *Certhia brachydactyla*, la Mésange charbonnière *Parus major*, la Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*, la Mésange nonnette *Poecile palustris*, le Pic épeiche *Dendrocopos major*, le Pic vert *Picus viridis*, le Pigeon colombin *Columba oenas* et l'Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*. Cette présence est directement associée à celle des arbres matures à cavités que les individus recherchent pour nicher. La Perruche à collier *Psittacula krameri*, une espèce exotique échappée de captivité, profite également de ces cavités.

Toujours dans ce cortège d'espèces originellement forestières, citons deux espèces remarquables :

- o Le Pic mar *Dendrocopos medius* est un oiseau cavicole appréciant les forêts mixtes matures avec du bois mort riche en insectes pour son alimentation. Il s'observe également dans les parcs et jardins composés de vieux arbres. Il est inscrit en annexe I de la Directive « Oiseaux » et déterminant de ZNIEFF. Un individu a été entendu en forêt de Meudon, formation boisée favorable à cette espèce;
- o L'Accenteur mouchet *Prunella modularis*. Dans le contexte urbain on le retrouve surtout dans les parcs et jardins comportant des buissons denses. Plusieurs mâles chanteurs, potentiellement reproducteurs, ont été identifiés dans divers zones. L'espèce est présente dans le centre-ville et en lisière de la forêt de Meudon. Elle est citée sur la liste rouge régionale comme espèce Quasi-menacée (NT) ;
- o La Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus* est une espèce peu discrète qui trahit sa présence par de petits cris aisément reconnaissables. D'ordinaire elle apprécie les forêts de feuillues et les milieux boisés mixtes. Néanmoins elle se contente aussi des bosquets, haies, parcs et jardins urbains. Peu de données ont été récoltées car les bruits urbains continus masquent souvent ces cris, rendant moins facile sa détection. Elle a cependant



Picmar © Wikimedia



Accenteur mouchet © Wikimedia

été localisée dans des pavillons résidentiels et dans la forêt de Meudon. Elle est citée sur liste rouge régionale comme Quasimenacée (NT).

D'autres espèces sont plutôt liées aux boisements clairs et aux lisières. Deux espèces remarquables sont concernées :

- o Le Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* est un passereau qui affectionne les lisières arbustives en bordure de zones ouvertes. On le retrouve aussi dans les jardins et parcs, qui à plus large échelle peuvent former une sorte de mosaïque d'habitats. Pour cela les zones pavillonnaires sont souvent prisées par des individus nicheurs. Cet oiseau a été localisé sur l'Île de Monsieur, très favorable pour à sa reproduction. L'espèce est classée sur la liste rouge régionale comme espèce Quasi-menacée (NT) ;



Chardonneret élégant ©H. Samain - O.G.E.

Citons enfin quelques espèces typiquement anthropophiles, comme le Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*, le Martinet noir *Apus apus*, ainsi qu'une espèce plus remarquable :

- o Le Moineau domestique *Passer domesticus*. Cet oiseau fréquente les espaces pavillonnaires, que les espaces verts, ou les quartiers plus urbanisés récents. Dans ces derniers espaces, il semble cependant moins abondant, sans doute à cause du manque d'emplacements pour la nidification.



Moineau domestique ©V.Vignon - O.G.E.

Les bâtiments sur l'Île de Monsieur sont particulièrement intéressants pour l'espèce en terme de sites de nidification et de zone de prospection alimentaire. Elle est citée sur la liste rouge régionale comme espèce Vulnérable (VU).

Une espèce remarquable liée aux zones humides a été également recensée : le Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*. Il est Vulnérable (VU) sur la liste rouge nationale et déterminante de ZNIEFF dans la région. Il est inscrit en annexe I de la Directive « Oiseaux ». Un adulte a été entendu sur un canal sur l'Île de Monsieur.



Martin-pêcheur d'Europe (© S. Marek,

### 5.2.2 Les reptiles

Deux espèces de reptiles ont été observées dans les zones d'étude. Le Lézard des murailles *Podarcis muralis*. Ce lézard apprécie les surfaces minérales et les lisières où il peut trouver un gîte et son alimentation. C'est une espèce protégée et inscrite en annexe IV de la directive « Habitats – Faune – Flore ». Il a été recensé sur les bords de Seine sur l'Île de Monsieur ainsi qu'en lisière de la forêt de Meudon.



Lézard des murailles (© L. Spanneut, O.G.E.)

La seconde espèce est une tortue aquatique exotique : la Trachémyde écrite *Trachemys scripta*. Elle a très probablement été introduite par l'Homme et a été observé avec deux jeunes individus sur les berges de la Seine sur l'Île de Monsieur.

### 5.2.3 Les amphibiens

Aucune espèce d'amphibien n'a été observée dans les zones d'étude.

### 5.2.4 Les insectes

#### 5.2.4.1 Odonates :

Onze espèces ont été identifiées pour ce groupe. La plupart sont des espèces communes et ubiquistes dans la sélection de l'habitat de reproduction comme l'Anax empereur *Anax imperator*, l'Aeschne bleue *Aeshna cyanea*, le Sympétrum strié *Sympetrum striolatum*, le Caloptéryx éclatant *Calopteryx splendens*, la Petite nymphe au corps de feu *Pyrrhosoma nymphula* ou encore l'Orthétrum réticulé *Orthetrum cancellatum*.

Notons cependant la présence d'une espèce remarquable : la Libellule fauve *Libellula fulva* est déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France. Elle se reproduit dans les milieux aquatiques stagnants ou faiblement courants et végétalisés. Elle a été aperçue à plusieurs reprises sur les bords de Seine et dans les canaux de l'Île de Monsieur.

#### 5.2.4.2 Rhopalocères :

Six espèces de papillon à activité diurne ont été identifiées. Il s'agit d'espèces communes associées aux espaces ouverts : le Némusien *Lasiommata maera*, la Piéride du Navel Pieris napi et le Vulcain *Vanessa atalanta*, un grand voilier migrateur.

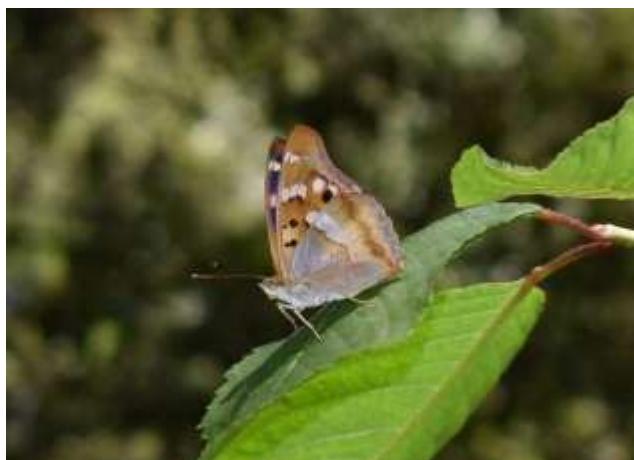
Citons également le Tircis *Pararge aegeria*, associé aux bosquets.

Deux espèces remarquables ont été recensées :

- o associées aux milieux humides, le Petit mars changeant *Apatura ilia*. Sa plante hôte est le saule et le peuplier. Plusieurs adultes volants ont été observées sur l'Île de Monsieur ;
- o associées aux milieux ouverts piquetés d'arbustes, le Flambé *Iphiclides podalirius*. La chenille se développe sur divers arbres fruitiers comme le Prunellier. Un adulte a été observée sur l'Île de Monsieur. Il est protégé, Quasi-menacé (NT) en Ile-de-France et déterminant de ZNIEFF.



2Libellule fauve (© O. Labbaye, O.G.E.)



Petit mars changeant (© M. Sebille, O.G.E.)



Flambé (© O. Labbaye, O.G.E.)

#### **5.2.4.3 Orthoptères :**

Neuf espèces de ce groupe y ont été recensées. La majorité appartient au cortège des milieux ouverts thermophiles dont la Decticelle grisâtre *Platycleis albopunctata*, le Criquet verte-échine *Chorthippus dorsatus*, le Criquet des mouillères *Euchorthippus declivus* et le Criquet mélodieux *Gomphocerippus biggutulus*.

Deux espèces du cortège des milieux boisés y ont également été observées : le Grillon des bois *Nemobius sylvestris* et la Decticelle cendrée *Pholidoptera griseoaptera*. Toutes sont communes.

#### **5.2.4.4 Les coléoptères saproxyliques**

Aucun coléoptère de ce groupe n'a été identifié.

## Cartographie de la faune remarquable



Zones d'étude  
Commune de Sèvres

### Oiseaux remarquables

- Accenteur mouchet
- Chardonneret élégant
- Mésange à longue queue

Martin-pêcheur d'Europe

Moineau domestique

Pic mar

Verdier d'Europe

Trachemyde écrite

Lézard des murailles

Libellule fauve

Flambé

Petit Mars changeant

### Insectes remarquables

### Reptiles remarquables

### 5.3 CORRIDORS BIOLOGIQUES

Bon nombre d'espèces animales colonisent les différents biotopes qui leurs conviennent en suivant des axes de déplacement qu'on appelle corridors biologiques. Les caractéristiques de ces corridors peuvent être définies en fonction des exigences de chaque espèce. Rappelons les trois fonctions principales d'un axe de déplacement naturel pour la faune :

- pour circuler quotidiennement, des secteurs de repos aux zones de prospections alimentaires ;
- pour se déplacer suivant les saisons, des sites d'hivernages aux sites de reproduction ;
- pour coloniser de nouveaux espaces sur une ou plusieurs années, mouvements essentiels pour permettre aux espèces d'étendre leur aire de répartition, ainsi que pour mettre en contact plusieurs populations d'une même espèce et assurer ainsi un brassage génétique nécessaire à leur pérennité.

L'intérêt n'est pas négligeable non plus pour la flore, dans le sens où un corridor peut permettre l'extension progressive de la répartition d'une espèce floristique et même d'un habitat, par essaimage des graines ou par stolons.

Les corridors sont classés par grands types d'habitats dont ils représentent la continuité :

- les boisements, pour les espèces associées aux forêts, bosquets et arbres d'alignement ;
- les prairies, pour les espèces liées aux espaces en herbe, de la pelouse à la friche ;
- les milieux aquatiques, pour les espèces associées aux eaux courantes ou stagnantes ;
- les milieux arides, pour les espèces liées aux milieux avec peu ou pas de végétation, sur substrat minéral la plupart du temps, comme les pierriers, murs de pierres apparentes, éboulis, ballast, espaces en travaux ...

Ces corridors seront plus ou moins fonctionnels du fait des éventuels obstacles à la circulation des espèces. A titre d'exemple, les routes, espaces urbains et autres infrastructures peuvent empêcher certaines espèces de transiter, notamment la faune terrestre. En revanche, les espèces volantes peuvent tout de même se déplacer. Dans ces conditions, la fonctionnalité du corridor est considérée comme réduite.

Nous distinguons un corridor écologique réduit de la sous-trame arborée reliant les massifs plus au nord avec la forêt de Meudon en passant par la forêt de Fausses-Reposes. Ces deux derniers étant des réservoirs de biodiversité. Un second corridor est présent le long de seine, que l'on peut qualifier de corridor réduit de la sous-trame aquatique.

Au niveau local, le même corridor aquatique est représenté au niveau de la Seine. Celui-ci est réduit du fait du faible état de conservation des habitats de ces berges.

Les massifs boisés au nord et à l'est de la commune sont plutôt fonctionnels. Notons cependant la présence de la D985 qui sépare la forêt domaniale de Fausses-Reposes en deux.

Au sud de la commune, les corridors boisés sont bien moins connectés à cause de la présence de nombreuses routes dont l'importante coupure représentée par la N118. Enfin les forêts de Fausses-Reposes et de Meudon sont séparées par un tissu urbain large et dense. Elles ne bénéficient d'aucun corridor écologique fonctionnel pour les relier.

## Cartographie des corridors écologiques



[Legend keys: green square = Zones d'étude; red square = Limite communale; green arrow = Corridor arboré fonctionnel; green double-headed arrow = Corridor arboré réduit; blue double-headed arrow = Corridor aquatique réduit]

#### 5.4 SYNTHÈSE DES ENJEUX

Secteurs à enjeu	Habitats et flore remarquables	Faune remarquable	Enjeux
1 : Île de Monsieur	<p>Chiendent des champs <i>Elytrigia campestris</i> (RR), Géranium pourpre <i>Geranium purpureum</i> (RR), Vesce à fruits poilus <i>Vicia dasycarpa</i> (RR), Oroboranche du lierre <i>Oroboranche hederae</i> (R) Rhinanthe crête-de-coq <i>Rhinanthus alectorolophus</i> (R), Vesce velue <i>Vicia villosa</i> (R), Diplotaxe à feuilles ténues <i>Diplotaxis tenuifolia</i> (AR)</p>	<p>Oiseaux en reproduction : Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>, protégé et cité sur liste rouge régionale comme Vulnérable (VU), Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>, protégé et cité sur liste rouge régionale comme Quasi-menacé (NT) ;</p> <p>Oiseaux en alimentation : Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>, Vulnérable (VU) sur liste rouge nationale, déterminant de ZNIEFF et en annexe I de la directive « Oiseaux » ;</p> <p>Chiroptères (protégés) : Habitats favorables aux espèces de chiroptères</p> <p>Reptiles : Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>, protégé et listé en annexe IV de la directive « Habitats » ;</p> <p>Insectes : Flambé <i>Iphiclides podalirius</i>, protégé, déterminant de ZNIEFF et Quasi-menacé (NT) sur liste rouge régionale, Libellule fauve <i>Libellula fulva</i>, déterminante de ZNIEFF, Petit mars changeant <i>Apatura ilia</i>, déterminante de ZNIEFF ;</p> <p>Riche mosaïque d'habitats pour la faune</p>	Fort

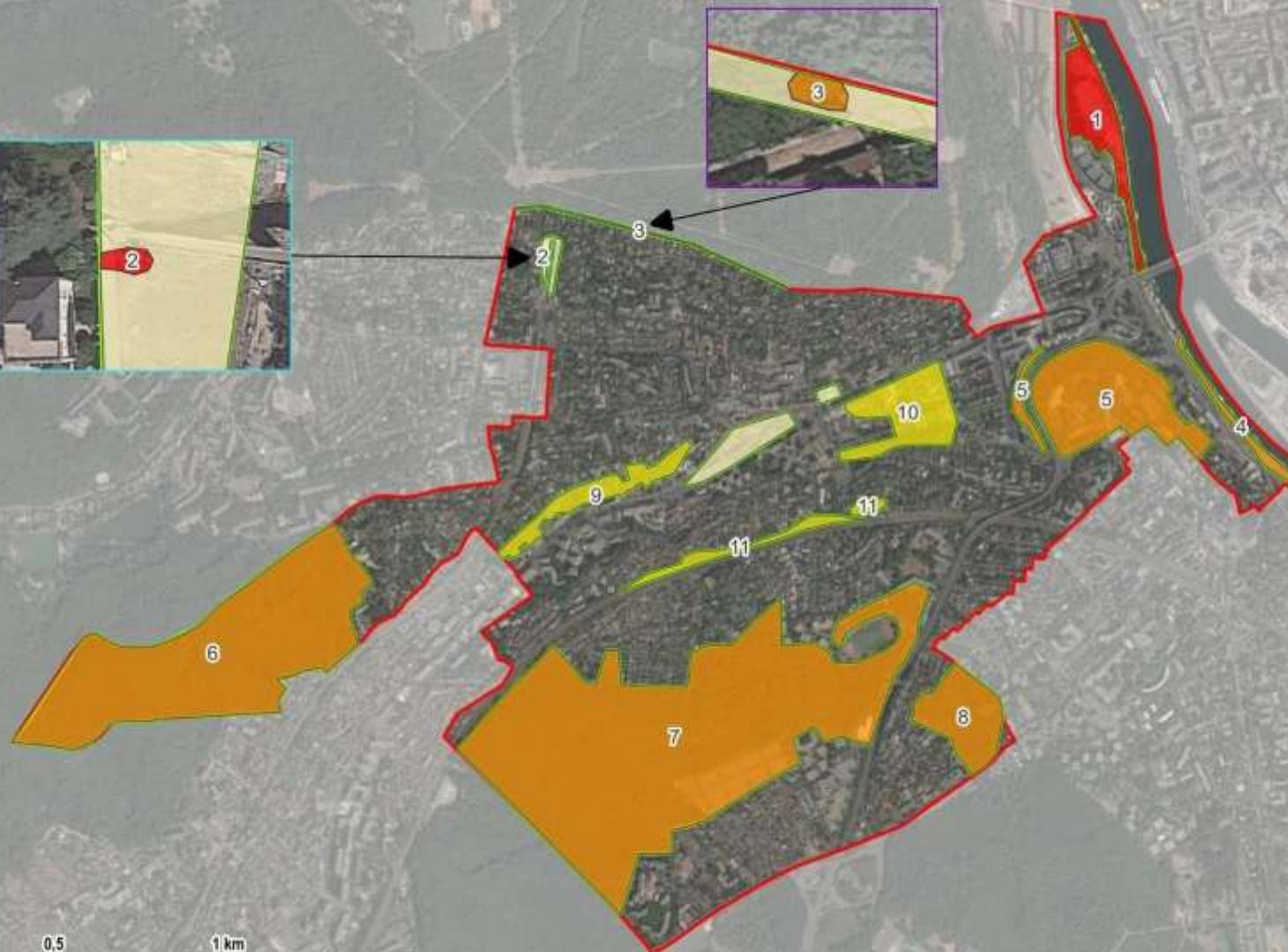
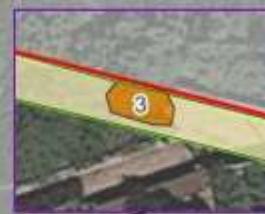
Secteurs à	Habitats et flore remarquables	Faune remarquable	Enjeux
2 : Talus Gare Sèvres – Villed'Avray	Drave des murailles <i>Drava muralis</i> , protégé régionale, Vulnérable (VU) sur liste rouge régionale (RR)		Fort
3 : Sente du Nord	Fumeterre rampante <i>Fumaria capreolata</i> (RR)		Assez fort
4 : Berges de Seine	Vesce à fruits poilus <i>Vicia dasycarpa</i> (RR), Oroboranche du lierre <i>Oroboranche hederae</i> (R), Saule à oreillettes <i>Salix aurita</i> (R)	Oiseaux en alimentation : Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> , Vulnérable (VU) sur liste rouge nationale, déterminant de ZNIEFF et en annexe I de la directive « Oiseaux » ;	Assez fort

Secteurs à	Habitats et flore remarquables	Faune remarquable	Enjeux
5 : Parc de Brimborion	Orobanche du lierre <i>Oroboranche hederae</i> (R), Torilide noueuse <i>Torilis nodosa</i> (AR), Diplotaxe à feuilles ténues <i>Diplotaxis tenuifolia</i> (AR)	<p>En reproduction : Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>, protégé et cité sur liste rouge régionale comme Vulnérable (VU), Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i>, protégée et citée sur liste rouge régionale comme Quasi-menacée (NT)</p> <p>Chiroptères (protégés) : Habitats favorables aux espèces de chiroptères</p> <p>Reptiles : Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>, protégé et listé en annexe IV de la directive « Habitats » ;</p>	Assez fort
6 : Forêt de FaussesReposes	Linaire rampante <i>Linaria repens</i> (R)	<p>En reproduction : Cortège des oiseaux communs forestiers</p> <p>Chiroptères (protégés) : Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>, déterminante de ZNIEFF, Quasimenacée (NT) sur liste rouge régionale et listé en annexe IV de la directive « Habitats », Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>, déterminante de ZNIEFF et listé en annexe IV de la directive « Habitats », Habitats favorables à d'autres espèces de chiroptères</p>	Assez fort

Secteurs à	Habitats et flore remarquables	Faune remarquable	Enjeux
7 : Forêt de Meudon		<p>En reproduction :</p> <p>Pic mar <i>Dendrocopos medius</i>, protégé et cité en annexe I de la directive « Oiseaux »,</p> <p>Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i>, protégée et citée sur liste rouge régionale comme Quasi-menacée (NT),</p> <p>Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i>, protégé et cité sur liste rouge régionale comme Quasimenacé (NT),</p> <p>Cortège des oiseaux communs forestiers</p> <p>Chiroptères (protégés) :</p> <p>Habitats favorables aux espèces de chiroptères</p> <p>Reptiles : Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>, protégé et listé en annexe IV de la directive « Habitats » ;</p>	Assez fort
8 : Parc forestier des Bruyères		<p>En reproduction :</p> <p>Cortège des oiseaux communs forestiers</p> <p>Chiroptères (protégés) :</p> <p>Habitats favorables aux espèces de chiroptères</p>	Assez fort

Secteurs à	Habitats et flore remarquables	Faune remarquable	Enjeux
9 : CroixBosset – Monesse		<p>En reproduction :</p> <p>Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>, protégé et cité sur liste rouge régionale comme Vulnérable (VU), Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i>, protégée et citée sur liste rouge régionale comme Quasi-menacée (NT), Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i>, protégé et cité sur liste rouge régionale comme Quasimenacé (NT)</p> <p>Chiroptères (protégés) : Habitats favorables aux chiroptères</p>	Moyen
10 : Square Carrier Belleuse - Roseraie		<p>En reproduction :</p> <p>Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i>, protégé et cité sur liste rouge régionale comme Quasimenacé (NT)</p> <p>Chiroptères (protégés) : Habitats favorables aux chiroptères</p>	Moyen
11 : Talus SNCF Rive Gauche – Square Bonnefous		<p>Chiroptères (protégés) : Habitats favorables aux chiroptères</p>	Moyen

## Cartographie des enjeux écologiques



0 0,5 1 km

Zones d'étude Limite communale Enjeu Fort Enjeu Assez fort Enjeu Moyen Enjeu faible

Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM

 **O.C.E.**  
OFFICE DE CRÉDIT ÉCOLOGIQUE

Réalisation : O.C.E. cartographie : LB 92/2024

## 6 ANNEXES

---

### 6.1 LISTES DES PLANTES OBSERVÉES

Nom latin	Nom vernaculaire	Stat1 Région	Rar Région	Statut IDF	Cot UICN Région	Cot EEE Région
<i>Acer campestre L., 1753</i>	Érable champêtre	Indigène	CCC		LC	
<i>Acer negundo L., 1753</i>	Érable negundo	Eurynaturalisé	AC			Avérées implantées
<i>Acer platanoides L., 1753</i>	Érable plane	Eurynaturalisé	CC			
<i>Acer pseudoplatanus L., 1753</i>	Érable sycomore	Eurynaturalisé	CCC			
<i>Achillea millefolium L., 1753</i>	Achillée millefeuille	Indigène	CCC		LC	
<i>Aesculus hippocastanum L., 1753</i>	Marronnier d'Inde	Subspontané	.			
<i>Agrostemma githago L., 1753</i>	Nielle des blés	Planté/cultivé	RRR		CR	
<i>Agrostis capillaris L., 1753</i>	Agrostide capillaire	Indigène	CC		LC	
<i>Agrostis stolonifera L., 1753</i>	Agrostide stolonifère	Indigène	CCC		LC	
<i>Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916</i>	Ailante glanduleux	Eurynaturalisé	AC			Avérées implantées
<i>Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara &amp; Grande, 1913</i>	Alliaire	Indigène	CCC		LC	
<i>Alnus cordata (Loisel.) Duby, 1828</i>	Aulne cordé	Planté/cultivé	.			
<i>Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790</i>	Aulne glutineux	Indigène	CC		LC	
<i>Anemone nemorosa L., 1753</i>	Anémone des bois	Indigène	CC		LC	
<i>Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934</i>	Brome stérile	Indigène	CCC		LC	
<i>Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814</i>	Anthrisque sylvestre	Indigène	CCC		LC	
<i>Aphanes arvensis L., 1753</i>	Aphane des champs	Indigène	C		LC	
<i>Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842</i>	Fausse arabette de Thalius	Indigène	CC		LC	
<i>Arctium lappa L., 1753</i>	Grande bardane	Indigène	CC		LC	
<i>Arctium minus (Hill) Bernh., 1800</i>	Petite bardane	Indigène	CC		LC	
<i>Arenaria serpyllifolia L., 1753</i>	Sabline à feuilles de serpolet	Indigène	C		LC	
<i>Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl &amp; C.Presl, 1819</i>	Fromental élevé	Indigène	CCC		LC	
<i>Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877</i>	Armoise de Chine	Eurynaturalisé	R			Potentielles implantées
<i>Artemisia vulgaris L., 1753</i>	Armoise commune	Indigène	CCC		LC	

<i>Arum italicum Mill., 1768</i>	Gouet d'Italie	Eurynaturalisé	AC			
<i>Arum maculatum L., 1753</i>	Gouet tacheté	Indigène	CCC		LC	
<i>Asplenium scolopendrium L., 1753</i>	Doradille scolopendre	Indigène	C		LC	
<i>Asplenium trichomanes L., 1753</i>	Doradille des	Indigène	CC		LC	

Nom latin	Nom vernaculaire	Stat1 Région	Rar Région	Statut IDF	Cot UICN Région	Cot EEE Région
	murailles					
<i>Avena fatua L., 1753</i>	Avoine folle	Indigène	CC		LC	
<i>Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838</i>	Canche flexueuse	Indigène	C		LC	
<i>Bellis perennis L., 1753</i>	Pâquerette vivace	Indigène	CCC		LC	
<i>Berberis aquifolium Pursh, 1814</i>	Mahonia à feuilles de houx	Eurynaturalisé	AC			Potentielles implantées
<i>Betula pendula Roth, 1788</i>	Bouleau pleureur	Indigène	CCC		LC	
<i>Betula pubescens Ehrh., 1791</i>	Bouleau pubescent	Indigène	C		LC	
<i>Borago officinalis L., 1753</i>	Bourrache officinale	Subspontané	.			
<i>Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812</i>	Brachypode penné	Sans objet	.		NA	
<i>Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812</i>	Brachypode des forêts	Indigène	CCC		LC	
<i>Bromopsis inermis (Leyss.) Holub, 1973</i>	Brome sans arêtes	Eurynaturalisé	AR			Potentielles implantées
<i>Bromus hordeaceus L., 1753</i>	Brome mou	Indigène	CCC		LC	
<i>Bryonia dioica Jacq., 1774</i>	Bryone dioïque	Indigène	CC		LC	
<i>Buddleja davidii Franch., 1887</i>	Buddleia de David	Eurynaturalisé	C			Potentielles implantées
<i>Campanula rapunculus L., 1753</i>	Campanule raiponce	Indigène	CCC		LC	
<i>Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792</i>	Capselle bourseà-pasteur	Indigène	CCC		LC	
<i>Cardamine hirsuta L., 1753</i>	Cardamine hérissée	Indigène	CCC		LC	
<i>Carduus crispus L., 1753</i>	Chardon crépu	Indigène	C		LC	
<i>Carex divulsa Stokes, 1787</i>	Laîche écartée	Indigène	CC		LC	
<i>Carex flacca Schreb., 1771</i>	Laîche glauque	Indigène	CC		LC	
<i>Carex pendula Huds., 1762</i>	Laîche à épis pendants	Indigène	C		LC	
<i>Carex remota L., 1755</i>	Laîche espacée	Indigène	C		LC	
<i>Carex spicata Huds., 1762</i>	Laîche en épi	Indigène	CC		LC	
<i>Carex sylvatica Huds., 1762</i>	Laîche des bois	Indigène	CCC		LC	
<i>Carpinus betulus L., 1753</i>	Charme commun	Indigène	CCC		LC	

<i>Castanea sativa Mill., 1768</i>	Châtaignier cultivé	Indigène	CC		LC	
<i>Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953</i>	Catapode rigide	Indigène	C		LC	
<i>Centaurea jacea L., 1753</i>	Centaurée jacée	Indigène	AC		LC	
<i>Cerastium fontanum Baumg., 1816</i>	Céraiste des sources	Indigène	CCC		LC	
<i>Cerastium glomeratum Thuill., 1799</i>	Céraiste aggloméré	Indigène	CCC		LC	
<i>Chaerophyllum temulum L., 1753</i>	Cerfeuil enivrant	Indigène	CCC		LC	
<i>Chelidonium majus L., 1753</i>	Grande chélidoine	Indigène	CCC		LC	
<i>Circaea lutetiana L., 1753</i>	Circée de Paris	Indigène	CC		LC	
<i>Cirsium arvense (L.) Scop., 1772</i>	Cirse des champs	Indigène	CCC		LC	
<i>Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838</i>	Cirse commun	Indigène	CCC		LC	
<i>Clematis vitalba L., 1753</i>	Clématite des	Indigène	CCC		LC	

Nom latin	Nom vernaculaire	Stat1 Région	Rar Région	Statut IDF	Cot UICN Région	Cot EEE Région
	haies					
<i>Convolvulus arvensis L., 1753</i>	Liseron des champs	Indigène	CCC		LC	
<i>Convolvulus sepium L., 1753</i>	Liseron des haies	Indigène	CCC		LC	
<i>Cornus sanguinea L., 1753</i>	Cornouiller sanguin	Indigène	CCC		LC	
<i>Corylus avellana L., 1753</i>	Noisetier commun	Indigène	CCC		LC	
<i>Crataegus monogyna Jacq., 1775</i>	Aubépine à un style	Indigène	CCC		LC	
<i>Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840</i>	Crépide capillaire	Indigène	CCC		LC	
<i>Cyanus segetum Hill, 1762</i>	Bleuet des moissons	Planté/cultivé	R		LC	
<i>Cymbalaria muralis G.Gaertn., B.Mey. &amp; Scherb., 1800</i>	Cymbalaire	Indigène	CC		LC	
<i>Cytisus scoparius (L.) Link, 1822</i>	Cytise à balais	Indigène	CC		LC	
<i>Dactylis glomerata L., 1753</i>	Dactyle aggloméré	Indigène	CCC		LC	
<i>Datura stramonium L., 1753</i>	Datura	Eurynaturalisé	AC			
<i>Daucus carota L., 1753</i>	Carotte sauvage	Indigène	CCC		LC	
<i>Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771</i>	Digitaire sanguine	Indigène	CC		LC	
<i>Diplotaxis tenuifolia (L.) DC., 1821</i>	Diplotaxe à feuilles ténues	Indigène	AR		LC	
<i>Draba muralis L., 1753</i>	Drave des murailles	Indigène	RR	PR	VU	
<i>Draba verna L., 1753</i>	Drave printanière	Indigène	CC		LC	
<i>Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834</i>	Dryoptéride fougère-mâle	Indigène	CCC		LC	

<i>Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812</i>	Échinochloa pied-de-coq	Indigène	CCC		LC	
<i>Echium vulgare L., 1753</i>	Vipérine commune	Indigène	C		LC	
<i>Elytrigia campestris (Godr. &amp; Gren.) Kerguélen ex Carreras, 1986</i>	Chiendent des champs	Indigène	RR		DD	
<i>Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934</i>	Chiendent rampant	Indigène	CCC		LC	
<i>Epilobium hirsutum L., 1753</i>	Épilobe hérissé	Indigène	CCC		LC	
<i>Epilobium montanum L., 1753</i>	Épilobe des montagnes	Indigène	C		LC	
<i>Epilobium tetragonum L., 1753</i>	Épilobe à tige carrée	Indigène	CCC		LC	
<i>Equisetum arvense L., 1753</i>	Prêle des champs	Indigène	CCC		LC	
<i>Equisetum palustre L., 1753</i>	Prêle des marais	Indigène	AC		LC	
<i>Eragrostis minor Host, 1809</i>	Éragrostide mineure	Eurynaturalisé	C			
<i>Erigeron annuus (L.) Desf., 1804</i>	Vergerette annuelle	Eurynaturalisé	C			Potentielles implantées
<i>Erigeron canadensis L., 1753</i>	Vergerette du Canada	Eurynaturalisé	CCC			Potentielles implantées
<i>Erigeron karvinskianus DC., 1836</i>	Érigéron de Karwinsky	Sténonaturalisé	RRR			
<i>Erigeron sumatrensis Retz., 1810</i>	Vergerette de Sumatra	Eurynaturalisé	C			Potentielles implantées

Nom latin	Nom vernaculaire	Stat1 Région	Rar Région	Statut IDF	Cot UICN Région	Cot EEE Région
<i>Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789</i>	Érodium à feuilles de ciguë	Indigène	CC		LC	
<i>Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852</i>	Vesce hérissée	Indigène	CC		LC	
<i>Eupatorium cannabinum L., 1753</i>	Eupatoire chanvrine	Indigène	CCC		LC	
<i>Euphorbia helioscopia L., 1753</i>	Euphorbe réveil matin	Indigène	CC		LC	
<i>Euphorbia maculata L., 1753</i>	Euphorbe maculée	Eurynaturalisé	R			
<i>Euphorbia peplus L., 1753</i>	Euphorbe péplus	Indigène	CC		LC	
<i>Fagus sylvatica L., 1753</i>	Hêtre des forêts	Indigène	CC		LC	
<i>Festuca heterophylla Lam., 1779</i>	Fétuque hétérophylle	Indigène	AC		LC	
<i>Ficaria verna Huds., 1762</i>	Ficaire printanière	Indigène	CC		LC	
<i>Fragaria vesca L., 1753</i>	Fraisier sauvage	Indigène	CCC		LC	
<i>Fraxinus excelsior L., 1753</i>	Frêne élevé	Indigène	CCC		LC	
<i>Fumaria capreolata L., 1753</i>	Fumeterre grimpante	Indigène	RR		LC	

<i>Fumaria officinalis L., 1753</i>	Fumeterre officinale	Indigène	CC		LC	
<i>Ganthus nivalis L., 1753</i>	Perce-neige	Eurynaturalisé	AR			
<i>Galega officinalis L., 1753</i>	Galéga officinal	Eurynaturalisé	AC			Avérées implantées
<i>Galeopsis tetrahit L., 1753</i>	Galéopsis tétrahit	Indigène	CC		LC	
<i>Galium aparine L., 1753</i>	Gaillet gratteron	Indigène	CCC		LC	
<i>Galium mollugo L., 1753</i>	Gaillet commun	Sans objet	.		NA	
<i>Galium palustre L., 1753</i>	Gaillet des marais	Indigène	C		LC	
<i>Galium verum L., 1753</i>	Gaillet vrai	Indigène	CC		LC	
<i>Geranium dissectum L., 1755</i>	Géranium découpé	Indigène	CCC		LC	
<i>Geranium molle L., 1753</i>	Géranium mou	Indigène	CCC		LC	
<i>Geranium purpureum Vill., 1786</i>	Géranium pourpre	Indigène	RR			
<i>Geranium pusillum L., 1759</i>	Géranium fluet	Indigène	CCC		LC	
<i>Geranium pyrenaicum Burm.f., 1759</i>	Géranium des Pyrénées	Indigène	CCC		LC	
<i>Geranium robertianum L., 1753</i>	Géranium herbeà-Robert	Indigène	CCC		LC	
<i>Geranium rotundifolium L., 1753</i>	Géranium à feuilles rondes	Indigène	CC		LC	
<i>Geum urbanum L., 1753</i>	Benoîte des villes	Indigène	CCC		LC	
<i>Glechoma hederacea L., 1753</i>	Gléchome Lierre terrestre	Indigène	CCC		LC	
<i>Hedera helix L., 1753</i>	Lierre grimpant	Indigène	CCC		LC	
<i>Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973</i>	Picride fausse vipérine	Indigène	CCC		LC	
<i>Heracleum sphondylium L., 1753</i>	Berce sphondyle	Indigène	CCC		LC	
<i>Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826</i>	Himantoglosse bouc	Indigène	C		LC	
<i>Hordeum murinum L., 1753</i>	Orge sauvage	Indigène	CCC		LC	
<i>Humulus lupulus L., 1753</i>	Houblon lupulin	Indigène	CC		LC	
<i>Hyacinthoides non-scripta (L.)</i>	Fausse jacinthe	Indigène	C		LC	

Nom latin	Nom vernaculaire	Stat1 Région	Rar Région	Statut IDF	Cot UICN Région	Cot EEE Région
<i>Chouard ex Rothm., 1944</i>	des bois					
<i>Hylotelephium telephium (L.) H.Ohba, 1977</i>	Hylotéléphium téléphium	Indigène	AC		LC	
<i>Hypericum perforatum L., 1753</i>	Millepertuis perforé	Indigène	CCC		LC	
<i>Hypericum pulchrum L., 1753</i>	Millepertuis élégant	Indigène	C		LC	
<i>Hypochaeris radicata L., 1753</i>	Porcelle enracinée	Indigène	CCC		LC	

<i>Ilex aquifolium L., 1753</i>	Houx commun	Indigène	CC		LC	
<i>Impatiens parviflora DC., 1824</i>	Impatiante à petites fleurs	Eurynaturalisé	R			
<i>Iris foetidissima L., 1753</i>	Iris fétide	Indigène	AC		LC	
<i>Iris pseudacorus L., 1753</i>	Iris faux acore	Indigène	CCC		LC	
<i>Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791</i>	Jacobée commune	Indigène	CCC		LC	
<i>Juglans regia L., 1753</i>	Noyer royal	Eurynaturalisé	CC			
<i>Juncus effusus L., 1753</i>	Jonc épars	Indigène	CCC		LC	
<i>Juncus inflexus L., 1753</i>	Jonc glauque	Indigène	CC		LC	
<i>Juncus tenuis Willd., 1799</i>	Jonc ténu	Eurynaturalisé	CC			
<i>Lactuca muralis (L.) Gaertn., 1791</i>	Laitue des murs	Indigène	C		LC	
<i>Lactuca serriola L., 1756</i>	Laitue scariole	Indigène	CCC		LC	
<i>Lactuca virosa L., 1753</i>	Laitue vireuse	Indigène	AC		LC	
<i>Lamium album L., 1753</i>	Lamier blanc	Indigène	CCC		LC	
<i>Lamium amplexicaule L., 1753</i>	Lamier embrassant	Indigène	C		LC	
<i>Lamium purpureum L., 1753</i>	Lamier pourpre	Indigène	CCC		LC	
<i>Lapsana communis L., 1753</i>	Lampsane commune	Indigène	CCC		LC	
<i>Lathyrus tuberosus L., 1753</i>	Gesse tubéreuse	Indigène	AC		LC	
<i>Laurus nobilis L., 1753</i>	Laurier noble	Subspontané	.			
<i>Lemna minor L., 1753</i>	Lentille d'eau mineure	Indigène	CC		LC	
<i>Leucanthemum vulgare Lam., 1779</i>	Marguerite commune	Indigène	CCC		LC	
<i>Ligustrum vulgare L., 1753</i>	Troène commun	Indigène	CCC		LC	
<i>Linaria repens (L.) Mill., 1768</i>	Linaire rampante	Indigène	R		LC	
<i>Linaria vulgaris Mill., 1768</i>	Linaire commune	Indigène	CCC		LC	
<i>Lolium multiflorum Lam., 1779</i>	Ivraie multiflore	Eurynaturalisé	AR			
<i>Lolium perenne L., 1753</i>	Ivraie vivace	Indigène	CCC		LC	
<i>Lonicera periclymenum L., 1753</i>	Chèvrefeuille des bois	Indigène	CCC		LC	
<i>Lotus corniculatus L., 1753</i>	Lotier corniculé	Indigène	CCC		LC	
<i>Luzula forsteri (Sm.) DC., 1806</i>	Luzule de Forster	Indigène	C		LC	
<i>Lycopus europaeus L., 1753</i>	Lycope d'Europe	Indigène	CCC		LC	
<i>Lysimachia arvensis (L.) U.Manns &amp; Anderb., 2009</i>	Lysimaque des champs	Indigène	CCC		LC	
<i>Lysimachia vulgaris L., 1753</i>	Lysimaque commune	Indigène	CC		LC	
<i>Lythrum salicaria L., 1753</i>	Salicaire commune	Indigène	CC		LC	

Nom latin	Nom vernaculaire	Stat1 Région	Rar Région	Statut IDF	Cat UICN Région	Cat EEE Région
<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Mauve négligée	Indigène	CC		LC	
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sylvestre	Indigène	CC		LC	
<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	Matricaire camomille	Indigène	CC		LC	
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire discoïde	Eurynaturalisé	CCC			
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne d'Arabie	Indigène	CC		LC	
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	Indigène	CCC		LC	
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	Indigène	CC		LC	
<i>Melampyrum pratense</i> L., 1753	Mélampyre des prés	Indigène	AC		LC	
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore	Indigène	C		LC	
<i>Melissa officinalis</i> L., 1753	Mélisse officinale	Eurynaturalisé	AC			
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique	Indigène	CC		LC	
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle	Indigène	CCC		LC	
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Indigène	CCC		LC	
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis très rameux	Indigène	C		LC	
<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm., 1809	Nénuphar jaune	Indigène	AC		LC	
<i>Oenothera</i> L., 1753	Onagre	Eurynaturalisé	.		NA	
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	Indigène	C		LC	
<i>Orobanche hederae</i> Vaucher ex Duby, 1828	Orobanche du lierre	Indigène	R		LC	
<i>Oxalis corniculata</i> L., 1753	Trèfle oseille à fleurs jaunes	Eurynaturalisé	AC			
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	Indigène	CCC		LC	
<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	Pariétaire de Judée	Indigène	CC		LC	
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Eurynaturalisé	AC			Avérées implantées
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé	Indigène	CCC		LC	
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Persicaire maculée	Indigène	CCC		LC	
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Alpiste roseau	Indigène	CC		LC	
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral	Indigène	CC		LC	
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse épervière	Indigène	CCC		LC	
<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	Plantain corne-decerf	Indigène	C		LC	
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	Indigène	CCC		LC	

<i>Plantago major L., 1753</i>	Plantain élevé	Indigène	CCC		LC	
<i>Poa annua L., 1753</i>	Pâturin annuel	Indigène	CCC		LC	
<i>Poa nemoralis L., 1753</i>	Pâturin des bois	Indigène	CCC		LC	
<i>Poa trivialis L., 1753</i>	Pâturin commun	Indigène	CCC		LC	
<i>Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785</i>	Sceau-de-Salomon multiflore	Indigène	CCC		LC	
<i>Polygonum aviculare L., 1753</i>	Renouée des	Indigène	CCC		LC	

Nom latin	Nom vernaculaire	Stat1 Région	Rar Région	Statut IDF	Cot UICN Région	Cot EEE Région
	oiseaux					
<i>Polypodium vulgare (Groupe)</i>	Polypode	Indigène	.			
<i>Populus tremula L., 1753</i>	Peuplier tremble	Indigène	CCC		LC	
<i>Potamogeton crispus L., 1753</i>	Potamot crépu	Indigène	AC		LC	
<i>Potentilla indica (Andrews) Th.Wolf, 1904</i>	Potentille des Indes	Eurynaturalisé	AC			
<i>Potentilla reptans L., 1753</i>	Potentille rampante	Indigène	CCC		LC	
<i>Primula veris L., 1753</i>	Primevère vraie	Indigène	CCC		LC	
<i>Primula vulgaris Huds., 1762</i>	Primevère commune	Subspontané	R		DD	
<i>Prunella vulgaris L., 1753</i>	Herbe Catois	Indigène	CCC		LC	
<i>Prunus avium (L.) L., 1755</i>	Prunier merisier	Indigène	CCC		LC	
<i>Prunus laurocerasus L., 1753</i>	Prunier lauriercerise	Eurynaturalisé	AC			Potentielles implantées
<i>Prunus spinosa L., 1753</i>	Prunier épineux	Indigène	CCC		LC	
<i>Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879</i>	Ptéridion aigle	Indigène	C		LC	
<i>Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800</i>	Pulicaire dysentérique	Indigène	CC		LC	
<i>Quercus ilex L., 1753</i>	Chêne vert	Planté/cultivé	.			
<i>Quercus petraea (Matt.) Liebl., 1784</i>	Chêne sessile	Indigène	CCC		LC	
<i>Quercus robur L., 1753</i>	Chêne pédonculé	Indigène	CCC		LC	
<i>Rabelera holostea (L.) M.T.Sharples &amp; E.A.Tripp, 2019</i>	Stellaire holostée	Indigène	CCC		LC	
<i>Ranunculus acris L., 1753</i>	Renoncule âcre	Indigène	CCC		LC	
<i>Ranunculus repens L., 1753</i>	Renoncule rampante	Indigène	CCC		LC	
<i>Reseda lutea L., 1753</i>	Réséda jaune	Indigène	CC		LC	
<i>Reynoutria japonica Houtt., 1777</i>	Renouée du Japon	Eurynaturalisé	CC			Avérées implantées
<i>Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich, 1777</i>	Rhinanthe crête-de-coq	Indigène	R		LC	

<i>Ribes rubrum L., 1753</i>	Groseillier rouge	Indigène	CC		LC	
<i>Robinia pseudoacacia L., 1753</i>	Robinier fauxacacia	Eurynaturalisé	CCC			Avérées implantées
<i>Rosa arvensis Huds., 1762</i>	Rosier des champs	Indigène	CCC		LC	
<i>Rosa canina L., 1753</i>	Rosier des chiens	Indigène	C?		LC	
<i>Rubus caesius L., 1753</i>	Ronce bleue	Indigène	CCC		LC	
<i>Rubus fruticosus agg. (Groupe)</i>	Ronce ligneuse	Indigène	.			
<i>Rumex acetosa L., 1753</i>	Patience oseille	Indigène	CCC		LC	
<i>Rumex conglomeratus Murray, 1770</i>	Patience agglomérée	Indigène	CC		LC	
<i>Rumex crispus L., 1753</i>	Rumex crépu	Indigène	CCC		LC	
<i>Rumex obtusifolius L., 1753</i>	Patience à feuilles obtuses	Indigène	CCC		LC	
<i>Rumex sanguineus L., 1753</i>	Patience sanguine	Indigène	CCC		LC	
<i>Ruscus aculeatus L., 1753</i>	Fragon piquant	Indigène	AC		LC	
<i>Sagina apetala Ard., 1763</i>	Sagine apétale	Indigène	CC		LC	

Nom latin	Nom vernaculaire	Stat1 Région	Rar Région	Statut IDF	Cot UICN Région	Cot EEE Région
<i>Sagina procumbens L., 1753</i>	Sagine couchée	Indigène	C		LC	
<i>Salix alba L., 1753</i>	Saule blanc	Indigène	CC		LC	
<i>Salix atrocinerea Brot., 1804</i>	Saule gris cendré foncé	Indigène	AC		LC	
<i>Salix aurita L., 1753</i>	Saule à oreillettes	Indigène	R		DD	
<i>Salix cinerea L., 1753</i>	Saule cendré	Indigène	CC		LC	
<i>Salvia pratensis L., 1753</i>	Sauge des prés	Indigène	C		LC	
<i>Sambucus nigra L., 1753</i>	Sureau noir	Indigène	CCC		LC	
<i>Saponaria officinalis L., 1753</i>	Saponaire officinale	Indigène	CC			
<i>Saxifraga tridactylites L., 1753</i>	Saxifrage à trois doigts	Indigène	CC		LC	
<i>Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824</i>	Schédonore roseau	Indigène	CCC		LC	
<i>Scrophularia nodosa L., 1753</i>	Scrofulaire noueuse	Indigène	CC		LC	
<i>Sedum acre L., 1753</i>	Orpin âcre	Indigène	CC		LC	
<i>Senecio inaequidens DC., 1838</i>	Séneçon du Cap	Eurynaturalisé	AC			Potentielles implantées
<i>Senecio vulgaris L., 1753</i>	Séneçon commun	Indigène	CCC		LC	
<i>Silene latifolia Poir., 1789</i>	Silène à feuilles larges	Indigène	CCC		LC	
<i>Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869</i>	Silène commun	Indigène	CC		LC	

<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs	Indigène	CC		LC	
<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Sisymbre officinal	Indigène	CC		LC	
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douceamère	Indigène	CCC		LC	
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Solidage du Canada	Eurynaturalisé	C			Avérées implantées
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron épineux	Indigène	CCC		LC	
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager	Indigène	CCC		LC	
<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	Sorbier des oiseleurs	Indigène	AC		LC	
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire	Indigène	CCC		LC	
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Consoude officinale	Indigène	CC		LC	
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune	Indigène	CC		LC	
<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	Pissenlit	Indigène	CCC		LC	
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies	Eurynaturalisé	C			
<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	Tilleul cordé	Indigène	CC		LC	
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilide des champs	Indigène	C		LC	
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilide du Japon	Indigène	CCC		LC	
<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	Torilide noueuse	Indigène	AR		LC	
<i>Terminalis glaberrima</i> (Gand.) Sennikov & Kurtto, 2017	Alisier torminal	Indigène	C		LC	
<i>Nom latin</i>	<b>Nom vernaculaire</b>	<b>Stat1 Région</b>	<b>Rar Région</b>	<b>Statut IDF</b>	<b>Cot UICN Région</b>	<b>Cot EEE Région</b>
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux	Indigène	CC		LC	
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	Indigène	CCC		LC	
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	Indigène	CCC		LC	
<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tripleurosperme inodore	Indigène	CCC		LC	
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles larges	Indigène	CC		LC	
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme mineur	Indigène	CCC		LC	
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque	Indigène	CCC		LC	
<i>Verbena bonariensis</i> L., 1753	Verveine de Buenos Aires	Planté/cultivé	.			
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	Indigène	CCC		LC	
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	Véronique mouron-d'eau	Indigène	AC		LC	
<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	Indigène	CC		LC	

<i>Veronica officinalis L., 1753</i>	Véronique officinale	Indigène	C		LC	
<i>Veronica persica Poir., 1808</i>	Véronique de Perse	Eurynaturalisé	CCC			
<i>Veronica polita Fr., 1819</i>	Véronique luisante	Indigène	AC		LC	
<i>Vicia dasycarpa Ten., 1829</i>	Vesce à fruits poilus	Indigène	RR			
<i>Vicia sativa L., 1753</i>	Vesce cultivée	Eurynaturalisé	CCC			
<i>Vicia sepium L., 1753</i>	Vesce des haies	Indigène	CC		LC	
<i>Vicia villosa Roth, 1793</i>	Vesce velue	Indigène	R		LC	
<i>Vinca minor L., 1753</i>	Pervenche mineure	Indigène	C		LC	
<i>Viola odorata L., 1753</i>	Violette odorante	Indigène	CCC		LC	
<i>Viscum album L., 1753</i>	Gui blanc	Indigène	CC		LC	
<i>Vulpia bromoides (L.) Gray, 1821</i>	Vulpie queued'écureuil	Indigène	AC		LC	

## 6.2 LÉGENDE DE LA LISTE FLORISTIQUE

Les espèces patrimoniales sont surlignées en vert, les remarquables en bleu et les exotiques envahissantes en orange.

### Définition des différents statuts d'indigénats (colonne stat.1 Région)

Ind. : Les taxons indigènes (autochtones ou spontanés) sont des plantes faisant partie du cortège « originel » de la flore d'un territoire, dans la période bioclimatique actuelle. Nous avons intégré dans ce groupe :

- Les plantes compagnes des cultures et autres plantes eurasiatiques qui ont suivi les flux migratoires humains (archéophytes), et ceci avant la mise en place des grands flux intercontinentaux (par convention 1492, date d'introduction des premières espèces venant d'Amérique).
- Les plantes néo-indigènes sont des plantes indigènes dans un territoire voisin du territoire considéré et qui sont en expansion d'aire et vont spontanément coloniser le territoire considéré.

Nat. : Les taxons naturalisés sont des plantes non indigènes, introduites volontairement ou non par les activités humaines après la mise en place des grands flux intercontinentaux (par convention 1492) et devenues capables de se reproduire naturellement d'une manière durable, parfois de façon dynamique. Elles se comportent, de fait, comme des espèces indigènes, c'est-à-dire capable de se reproduire et de coloniser de nouveaux milieux sans intervention directe de l'homme par semis ou plantation. Ces taxons naturalisés peuvent être séparés en deux sous-groupes distincts les Eurynaturalisés et les Sténonaturalisés (Toussaint et al., 2007).

Nat. (E.) = Eurynaturalisé

Plante non indigène ayant colonisé un territoire nouveau à grande échelle. Nous considérerons un taxon comme eurynaturalisé s'il occupe, ou a occupé jadis, au minimum 10 % du territoire ou s'il a colonisé la majeure partie de ses habitats potentiels (même si ceux-ci sont rares).

Nat. (S) = Sténonaturalisé

Plante non indigène se propageant localement en persistant au moins dans certaines de ses stations. À l'échelle régionale, nous considérerons un taxon comme sténonaturalisé s'il remplit à la fois les deux conditions suivantes :

- occupation de moins de 10 % du territoire et occupation d'une minorité de ses habitats potentiels. Au-delà, il sera considéré comme Eurynaturalisé (E.) ;
- observation, dans une même station, sur une durée au moins égale à 10 ans avec une vigueur significative des populations : 1) au moins renouvellement régulier des effectifs pour les plantes annuelles et bisannuelles 2) propension à l'extension par voie sexuée ou végétative (dissémination ou formation de peuplements étendus) dans le cas des plantes vivaces, cela dans au moins une de leurs stations.

Subsp. : Les taxons subsponanés sont des plantes volontairement introduites par l'Homme pour la culture, l'ornement, la revégétalisation des bords de routes, etc. et qui, échappés de leur culture initiale, sont capables de se maintenir sans nouvelle intervention humaine mais sans s'étendre et en ne se mêlant peu ou pas à la flore indigène. Leurs stations ont donc une pérennité limitée dans le temps (quelques années à quelques dizaines d'années), leur adaptation aux conditions locales est donc moins bonne que pour les espèces naturalisées. Les plantes se maintenant dans les anciens jardins ou parcs à l'abandon (reliques culturelles) sont également intégrées dans cette catégorie.

Pour les taxons annuels et bisannuels, ce statut correspond à une durée maximale de 10 ans d'observation, dans une même station, des descendants des individus originellement cultivés (au-delà, la plante sera considérée comme naturalisée). Pour les taxons vivaces (herbacés ou ligneux), il n'aura pas été observé de propension à l'extension des populations par voie sexuée ou végétative (dissémination ou formation de peuplements étendus) dans aucune de leurs stations.

Acc. Les taxons accidentels (pour plus de clarté, nous avons éliminé le terme d'aventice, qu'il vaut mieux réserver aux plantes compagnes des cultures) sont des plantes qui apparaissent fortuitement, soit par des moyens naturels (les oiseaux migrateurs, le vent), soit involontairement par les activités de l'Homme. Il s'agit de plantes peu fréquentes, fugaces, et qui ne sont pas (encore) intégrées dans la flore locale.

Pour les taxons annuels et bisannuels, ce statut correspond à une durée maximale de 10 ans d'observation dans une même station (au-delà, la plante sera considérée comme naturalisée). Pour les taxons vivaces (herbacés ou ligneux), il n'aura pas été observé de propension à l'extension par voie sexuée ou végétative (dissémination ou formation de peuplements étendus) dans aucune de leurs stations.

Cult. Les taxons cultivés ou plantés sont des plantes utilisées à des fins de production, cultivées en grand ou pour l'ornement. Ces taxons ne sont pas notés systématiquement dans les inventaires. Seuls les taxons susceptibles de devenir subsponanés ont été gardés dans le présent catalogue.

N. D. Les taxons notés non définis sont les taxons nouveaux ou les taxons pour lesquels nous n'arrivons pas à définir un statut d'indigénat faute d'éléments probants contractuels (ex : taxon d'installation récente dont le statut néo-indigène ou accidentelle ne peut être évalué).

S. O. Les taxons notés sans objet sont les taxons faisant l'objet d'une confusion taxonomique ou nomenclaturale ou considérés comme douteux dans la région (voir paragraphe qualification).

Calcul de l'indice de rareté (colonne Rar. région)

L'indice de rareté est obtenu par la fréquence de présence d'un taxon dans des mailles de 5 km x 5 km (projection Lambert 93). Les intervalles des catégories ont été définis par Rambaud et al. (2012) selon la méthode de partitionnement par les médoïdes. En l'absence de données disponibles permettant d'établir un calcul de fréquence, la rareté régionale des syntaxons est évaluée à dire d'expert et un « ? » est apposé derrière l'indice de rareté. - RRR : Extrêmement rare

- RR : Très rare
- R : Rare
- AR : Assez rare
- AC : Assez commun
- C : Commun
- CC : Très commun
- CCC : Extrêmement commune
- NRR : Non Revu Récemment, pour qualifier des taxons n'ayant pas fait l'objet (à notre connaissance) d'observations récentes (postérieures à 2000) dans la dition  Statut de l'espèce (colonne Statut IDF) Il s'agit du statut de protection de l'espèce :
- PR : Protection régionale
- PN : Protection nationale

Cotation UICN Île-de-France (colonne cot. UICN région)

Les catégories de menaces sont définies dans un cadre régional selon les critères de l'UICN adaptés au contexte territorial restreint de l'aire du taxon. Elles ne s'appliquent qu'aux seuls taxons ou populations indigènes ou archéophytes.

Catégories

REGIONALLY EXTINCT (RE) = Eteint dans la région

CRITICALLY ENDANGERED (CR) = En danger critique d'extinction

ENDANGERED (EN) = En danger d'extinction

VULNERABLE (VU) = Vulnérable

NEAR THREATENED (NT) = Quasi menacé

LEAST CONCERN (LC) = Préoccupation mineure

DATA DEFICIENT (DD) = Données insuffisantes

NOT APPLICABLE (NA) = Non applicable

**NOT EVALUATED (NE) = Non évalué**

Les taxons CR, EN et VU sont des espèces menacées de la liste rouge régionale.

**Invasive (colonne EEE. Région)**

Le terme « invasive » s'applique aux taxons exotiques qui, par leur prolifération dans les milieux naturels ou semi-naturels entraînent des changements significatifs de composition, de structure et/ou de fonctionnement des écosystèmes où ils se sont établis.

Plusieurs catégories sont distinguées :

- Avérées émergentes
- Avérées implantées
- Potentielles implantées
- Liste d'alerte

### 6.3 LISTES DES ESPÈCES FAUNISTIQUES OBSERVÉES

MAMIFERES		STATUT NATIONAL / EUROPEEN							ILE-DE-FRANCE	
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protect	Liste rouge nationale	Dir. HFF.	Conv. Berne	Conv. Bonn	Liste Rouge Europe	Liste rouge	Espèce déterminante ZNIEFF	
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	X	VU	IV		I/II	LC	NT	X	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	X	NT	IV	III	I/II	LC	NT	X	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	X	LC	IV		I/II	LC	LC	X	
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	X	LC	IV		I/II	LC	DD	X	

OISEAUX		STATUT NATIONAL / EUROPEEN							ILE-DE-FRANCE	
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protect	Liste rouge nicheur nationale	Liste rouge migration nationale	Liste rouge hivernant nationale	Dir. O. I	Conv. Berne	Liste Rouge Europe	Liste rouge	Espèce déterminante ZNIEFF
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	X	LC		NA		II	LC	NT	
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	X	LC	NA	NA		III	LC	LC	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>		LC	NA	LC		III	LC	LC	X
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	X	VU	NA	NA		II	LC	NT	
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LC		NA			LC	LC	
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	X	LC	NA	NA		III	LC	LC	

OISEAUX		STATUT NATIONAL / EUROPEEN							ILE-DE-FRANCE	
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protect	Liste rouge nicheur nationale	Liste rouge migration nationale	Liste rouge hivernant nationale	Dir. O. I	Conv. Berne	Liste Rouge Europe	Liste rouge	Espèce déterminante ZNIEFF
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		LC	NA	LC			LC	LC	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	X	LC	NA	NA		II	LC	LC	
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>		LC	NA	NA		III	NT	LC	X
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>		LC	NA	NA		III	LC	LC	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		LC		NA		III	LC	LC	
Goéland leucophée	<i>Larus michaellis</i>	X	LC	NA	NA		III	LC	NA	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	X	LC				III	LC	LC	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		LC	NA	NA		III	LC	LC	
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	X	LC		NA		II	LC	LC	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	X	NT	DD			III	NT	LC	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X	VU	NA		X	II	LC	LC	X
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		LC	NA	NA		III	LC	LC	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	X	LC	NA			III	LC	NT	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	X	LC	NA			II	LC	LC	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	X	LC	NA	NA		II	LC	LC	
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	X	LC				II	LC	LC	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	X	LC	NA				LC	VU	
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>		NA						NA	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	X	LC		NA		II	LC	LC	

Pic mar	Dendrocopos medius	X	LC			X	II	LC	LC	X
Pic vert	Picus viridis	X	LC				II	LC	LC	
Pie bavarde	Pica pica		LC					LC	LC	
Pigeon biset	Columba livia		DD				III	LC	LC	
Pigeon colombin	Columba oenas		LC	NA	NA		III	LC	LC	
Pigeon ramier	Columba palumbus		LC	NA	LC			LC	LC	
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	X	LC	NA	NA		III	LC	LC	
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	X	LC	NA	NA		III	LC	LC	
Roitelet huppé	Regulus regulus	X	NT	NA	NA		II	LC	LC	

OISEAUX		STATUT NATIONAL / EUROPEEN							ILE-DE-FRANCE	
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protect	Liste rouge nicheur nationale	Liste rouge migration nationale	Liste rouge hivernant nationale	Dir. O. I	Conv. Berne	Liste Rouge Europe	Liste rouge	Espèce déterminante ZNIEFF
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	X	LC	NA	NA		II	LC	LC	
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	X	LC	NA	NA		II	LC	LC	
Sittelle torchepot	Sitta europaea	X	LC				II	LC	LC	
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	X	LC		NA		II	LC	LC	

REPTILES		STATUT NATIONAL / EUROPEEN					ILE-DE-FRANCE	
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Prot.	Liste rouge nationale	Liste rouge Europe	Dir. H.	C. Berne	Liste rouge	Espèce déterminante ZNIEFF
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	X	LC	LC	IV	II	LC	
Trachemyde écrite	<i>Trachemys scripta</i>		NA				NA	

ODONATES		STATUT NATIONAL / EUROPEEN				ILE-DE-FRANCE	
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste rouge nationale	Dir. H	Liste rouge Europe	Liste rouge	Espèce déterminante ZNIEFF
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue		LC		LC	LC	
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur		LC		LC	LC	
<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain		LC		LC	LC	
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant		LC		LC	LC	
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle		LC		LC	LC	
<i>Erythromma lindenii</i>	Naïade de Vander Linden		LC		LC	LC	
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant		LC		LC	LC	
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve		LC		LC	LC	X
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé		LC		LC	LC	
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu		LC		LC	LC	
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié		LC		LC	LC	

RHOPALOCERES et ZYGENES		STATUT NATIONAL / EUROPEEN					ILE-DE-FRANCE	
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste rouge nationale	Liste rouge Europe	Dir. H	Conv. Berne	Liste rouge	Espèce déterminante ZNIEFF
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant		LC	LC			LC	X
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	IdF	LC	LC			NT	X
<i>Lasiommata maera</i>	Némusien		LC	LC			LC	
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis		LC	LC			LC	
<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet		LC	LC			LC	
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain		LC	LC			LC	

ORTHOPTERES		STATUT NATIONAL / EUROPEEN					ILE-DE-FRANCE	
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste rouge nationale	Liste rouge Europe	Dir. H	Conv. Berne	Liste rouge	Espèce déterminante ZNIEFF
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine						LC	
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré						LC	
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères						LC	
<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux						LC	
<i>Gomphocerippus brunneus</i>	Criquet duettiste						LC	
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois						LC	
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	Decticelle cendrée						LC	
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre						LC	
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures						LC	

## 7 LEXIQUE

---

Anthropisé : signifie modifié volontairement ou non par l'Homme.

Espèce exotique envahissante : il s'agit d'une espèce exotique introduite volontairement ou non par l'Homme dont la propagation massive menace les espèces locales.

Hélophytes : se dite de plantes poussant dans la vase recouverte ou non d'une lame d'eau, mais dont une grande partie des organes reproducteurs sont hors de l'eau.

Indigène : se dit d'une espèce de plante présente naturellement là où elle a été observée.

Mésophile : se dit d'un habitat ou d'une espèce se satisfaisant de conditions ni trop sèches, ni trop humides.

Patrimoniale : se dit d'une espèce à valeur relative liée à sa rareté et/ou à la régression de ses populations.

Rudéral : se dit d'une plante se développant sur les décombres et sols remués, souvent à proximité de secteurs habités.

Végétation alluviale : végétation associée aux rives des cours d'eau.

## 8 ABRÉVIATIONS UTILISÉES

---

DHFF IV : espèce inscrite en annexe IV de la directive « Habitats – Flore – Faune »

DO I : espèce inscrite en annexe I de la directive « Oiseaux »

EVEE = Espèce végétale exotique envahissante : AI = Avérée implantée ; PI = Potentielle implantée

Indigénat : Ind. = Indigène ; Eury. = Eurynaturalisé ; Sténo. = Sténonaturalisé ; Subsp. = Subspontané ; Plant. = Planté ; Acc. = Accidentel ; SO = Sans objet

LRN = Liste rouge nationale

LRR = Liste rouge régionale

Concernant les listes rouges : NE = Non évalué ; NA = Non applicable ; LC = Préoccupation mineure ; NT = Quasi-menacé ; VU = Vulnérable ; EN : En danger

Rareté (régionale) : CCC = Extrêmement commune ; CC = Très commun ; C = Commun ; AC = Assez commun ; AR = Assez rare ; R = Rare ; RR = Très rare ; RRR = Extrêmement rare

ZNIEFF = Taxon inscrit sur la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF d'Île-de-France

## 9 BIBLIOGRAPHIE

---

### 9.1 FLORE ET HABITATS

FERNEZ T. ET CAUSSE G. 2015. Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-deFrance. Version 1 - avril 2015. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. 89 p.

FERNEZ T., LAFON P. ET HENDOUX F. (Coord.), 2015 – Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. Paris. 2 volumes : méthodologie 68p. + Manuel pratique : 224p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2016. Catalogue de la flore vasculaire d'Île-deFrance (rareté, protections, menaces et statuts). Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 195 p.

JAUZEIN P., NAWROT O., 2011. Flore d'Île-de-France. Tome 1, Atlas de répartition, Éditions Quae, 969 p.

JAUZEIN P., NAWROT O., 2013. Flore d'Île-de-France. Tome 2, Clés de détermination, Éditions Quae, 606 p.

LAMBINON J. VERLOOVE F., 2012. Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Ed. du patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, 6ème éd., 1195 p.

LOUVEL J., GAUDILLAT V. & PONCET L., 2013. EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

LOUVEL J., GAUDILLAT V. & PONCET L., 2013. EUNIS. Correspondances entre les classifications EUNIS et CORINE Biotopes. Habitats terrestres et d'eau douce. Version 1. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 43 p.

POMEROL CH., FEUGUEUR L., 1966. Bassin de Paris. Ile de France, Guides géologiques régionaux. Masson – Paris, 224p.

TISON J.-M. & DE FOUCault B. (coords), 2014. - Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.

## **9.2 FAUNE**

ARTHUR L. et LEMAIRE M., 2009. Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 544 p.

DEWULF C. et ZUCCA M., 2018. Réactualisation de la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. Paris. 33 p. Agence Régionale pour la Biodiversité Île-de-France

MALHER F., DISSON O, GLORIA C., LEICK-JONARD M. & ZUCCA M., 2022. Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris 2015-2018. LPO-IdF, 94.p

REGION ÎLE-DE-FRANCE, 2013. Schéma Régional de Cohérence Écologique.

**Sites internet**

<http://cettia-idf.fr/>

<http://www.atlas-ornitho.fr/>

<http://www.faune-iledefrance.org/>

<https://inpn.mnhn.fr>

<https://vigenature.fr>